



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2020

Rapport d'activité du premier semestre

1.	Faits marquants de la période	4
2.	Chiffre d'affaires	5
3.	Résultats	8
4.	Flux de trésorerie	10
5.	Bilan et endettement financier net	11
6.	Carnet de commandes	12
7.	Point d'actualité et perspectives	13
8.	Acompte sur dividende	13
9.	Principales transactions avec les parties liées	13
10.	Facteurs de risques	13

Rapport d'activité du premier semestre

Après un bon début d'année dans la continuité de l'exercice précédent, l'activité et les résultats du Groupe ont ensuite été fortement affectés par les conséquences de la pandémie de la Covid-19.

Les impacts de la crise sanitaire ont été particulièrement sensibles en France dans tous les pôles de métiers à la suite de l'entrée en confinement le 17 mars. Dans le même temps, les dispositions mises en place à l'échelle mondiale pour tenter d'enrayer le développement de la Covid-19 ont provoqué un quasi-arrêt du trafic aérien.

Face à cette situation inédite, le Groupe a rapidement mis en œuvre des mesures d'ajustement des dépenses et de révision des programmes d'investissements. Il s'est également employé à renforcer ses ressources financières.

Dans le contracting, l'activité est aujourd'hui revenue, dans tous les pôles, à un niveau proche de son niveau normal. Chez VINCI Autoroutes, après une forte chute fin mars, la courbe des trafics est désormais en passe de retrouver son niveau de 2019. En revanche, chez VINCI Airports, la reprise de l'activité reste limitée en raison du maintien d'importantes restrictions voire d'interdictions pour les vols internationaux.

Dans ce contexte, les performances financières de VINCI en 2020 seront en très net retrait par rapport à celles de l'exercice précédent.

Mais le Groupe entend se projeter au-delà, et est mobilisé pour accompagner la relance de l'activité économique dans les territoires dont il est un acteur essentiel, tant dans les concessions que dans le contracting.

Il dispose d'importants atouts pour rebondir dès 2021, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires, et retrouver une trajectoire de croissance pérenne :

- *Un modèle économique de temps long bien adapté aux grands enjeux actuels : efficacité énergétique ; nouveaux besoins en matière de mobilité et de communication ;*
- *Des marchés porteurs sur le long terme dans tous ses métiers ;*
- *La forte réactivité de ses entreprises grâce à une organisation très décentralisée ;*
- *L'engagement de ses équipes ;*
- *Un carnet de commandes au plus haut historique ;*
- *Une situation financière très solide.*

Croissance pérenne sur un plan économique, mais aussi environnemental : ses métiers des services à l'énergie, de la construction et de la mobilité placent le Groupe au cœur de la croissance verte.

Répondre à ces enjeux constitue un défi enthousiasmant pour les 220 000 collaborateurs du Groupe.

Xavier HUIILLARD
Président-directeur général

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	Variation 1 ^{er} semestre 2020/2019	Exercice 2019
Chiffre d'affaires ^(*)	18 493	21 729	(14,9 %)	48 053
Chiffre d'affaires réalisé en France ^(*)	9 484	12 262	(22,7 %)	26 307
% du chiffre d'affaires ^(*)	51,3 %	56,4 %		54,7 %
Chiffre d'affaires réalisé à l'international ^(*)	9 009	9 467	(4,8 %)	21 746
% du chiffre d'affaires ^(*)	48,7 %	43,6 %		45,3 %
Résultat opérationnel sur activité	267	2 289	(88 %)	5 734
% du chiffre d'affaires ^(*)	1,4 %	10,5 %		11,9 %
Résultat opérationnel courant	118	2 341	(95 %)	5 704
Résultat opérationnel	-	2 348	(100 %)	5 664
Résultat net - part du Groupe	(294)	1 359	(122 %)	3 260
% du chiffre d'affaires ^(*)	(1,6 %)	6,3 %		6,8 %
Résultat net dilué par action (en euros)	(0,53)	2,43	(122 %)	5,82
Dividende par action (en euros)	- ^(**)	0,79	(100 %)	2,04
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 803	3 625	(50 %)	8 497
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(497)	(525)	(5,5 %)	(1 249)
Cash-flow opérationnel	388	823	(53 %)	5 266
Investissements de développement (concessions et PPP)	(569)	(507)	12,3 %	(1 065)
Cash-flow libre	(182)	316	(158 %)	4 201
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	20 919	21 434	-515	23 042
Endettement financier net	(22 142)	(24 241)	2 098	(21 654)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Le Conseil d'administration a décidé de ne pas verser d'acompte sur dividende en 2020.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2020 s'élève à 18,5 milliards d'euros, en baisse de 14,9 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2019 et de - 17,0 % à structure comparable. La croissance externe représente un impact positif sur le chiffre d'affaires de 2,4 % et les variations de change un impact négatif de 0,3 %.

L'EBITDA s'élève à 1 803 millions d'euros (3 625 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Il représente 9,7 % du chiffre d'affaires, contre 16,7 % au 1^{er} semestre 2019.

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA), en forte baisse par rapport au 1^{er} semestre 2019, s'établit à 267 millions d'euros. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 1,4 % (10,5 % au 1^{er} semestre 2019).

Le résultat opérationnel courant (ROC), incluant l'impact des paiements en actions (IFRS 2), une contribution négative des résultats des participations consolidées par mise en équivalence et d'autres éléments opérationnels courants, ressort à 118 millions d'euros (2 341 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019).

Le résultat net consolidé part du Groupe affiche une perte de 294 millions d'euros et le résultat net par action¹ ressort à - 0,53 euro (respectivement 1 359 millions d'euros et 2,43 euros au 1^{er} semestre 2019).

Le cash-flow opérationnel (avant prise en compte des investissements de développement dans les concessions) s'établit à 388 millions d'euros (823 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Il intègre une amélioration remarquable du besoin en fonds de roulement, dont la variation est habituellement négative au 1^{er} semestre du fait de la saisonnalité des activités.

Le cash-flow libre du 1^{er} semestre est négatif et s'établit à - 182 millions d'euros (+ 316 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019).

L'endettement financier net ressort à 22,1 milliards d'euros au 30 juin 2020, en baisse de 2,1 milliards d'euros sur 12 mois et en hausse de 0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2019.

Face à la crise, VINCI s'est employé à renforcer ses ressources financières en profitant, dès la fin mars, de la réouverture du marché des billets de trésorerie, en obtenant de ses banques relationnelles une ligne de crédit supplémentaire de 3,3 milliards d'euros et en procédant à une émission obligataire par Cofiroute de 950 millions d'euros.

Le Groupe a bénéficié, pour ce faire, de son excellente notation de crédit (A- chez Standard & Poor's, A3 chez Moody's, avec « perspective stable » dans les deux agences).

VINCI dispose ainsi d'une liquidité très importante. Au 30 juin, elle s'élève à 18,3 milliards d'euros, se décomposant entre une trésorerie nette gérée

¹ Après prise en compte des instruments dilutifs

de 5,8 milliards d'euros, un encours de 1,2 milliard d'euros de billets de trésorerie et des lignes de crédit bancaire confirmées et non utilisées pour un total de 11,3 milliards d'euros.

Les prises de commandes des pôles du contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) se sont élevées à 22,8 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2020, en progression de 10 % par rapport au 1^{er} semestre 2019 (+ 19 % à l'international ; stables en France). Sur 12 mois glissants, la hausse est de 9 % (+ 11 % à l'international ; + 6 % en France).

Le carnet de commandes au 30 juin 2020 progresse dans tous les pôles de métiers pour s'établir à 42,9 milliards d'euros, en hausse de 18 % par rapport au 31 décembre 2019 (+ 19 % à l'international ; + 16 % en France) et sur 12 mois. Il représente près de 14 mois d'activité moyenne de la branche contracting. L'international représente 58 % du carnet à fin juin 2020.

Une estimation des conséquences de la Covid-19 sur les comptes semestriels 2020 a été effectuée par comparaison avec les dernières estimations budgétaires établies pré-pandémie. Ces impacts sont estimés à environ - 4,2 milliards d'euros sur le chiffre d'affaires, - 2,2 milliards d'euros sur le résultat opérationnel et - 1,5 milliard d'euros sur le résultat net consolidé part du Groupe. Ils comprennent notamment les effets de la sous-activité et les surcoûts générés par la pandémie ainsi que les éléments non courants comptabilisés sur la période.

1. Faits marquants de la période

1.1 Opérations de financement

Nouveaux financements

Face à la crise, VINCI s'est employé à renforcer ses ressources financières :

- Dès la fin mars, VINCI a pu bénéficier de la réouverture du marché des billets de trésorerie (NEU CP), conséquence de l'intervention des banques centrales ; l'encours des émissions correspondantes s'élève à 1,2 milliard d'euros au 30 juin 2020 (0,8 milliard d'euros au 31 décembre 2019) ;
- Entre avril et mai, VINCI a obtenu de ses banques relationnelles une ligne de crédit supplémentaire de 3,3 milliards d'euros à échéance mars 2021. De son côté, la société gestionnaire de l'aéroport de Londres Gatwick a contracté, début avril, un nouveau prêt bancaire de 0,3 milliard de livres sterling à échéance avril 2022.
- En mai, Cofiroute a procédé dans de bonnes conditions à une émission obligataire de 950 millions d'euros à échéance mai 2031, assortie d'un coupon de 1 %.

Remboursements d'emprunts

Au 1^{er} semestre, le Groupe a remboursé un montant total de 1,6 milliard d'euros, dont un emprunt obligataire de 750 millions d'euros émis par VINCI SA en 2012 et assorti d'un coupon de 3,4 % et un autre de 650 millions d'euros émis par ASF en 2010 et portant un coupon de 4,1 %.

Aéroport de Londres Gatwick

Le 15 juillet 2020, Standard & Poor's a effectué une revue de la Class A debt de Gatwick Funding Limited, société portant les financements de l'aéroport de Londres Gatwick. L'agence a confirmé sa notation investment grade BBB, mais lui a attribué un *CreditWatch negative* (contre *Outlook negative* précédemment). Le 24 juin 2020, Moody's a confirmé sa notation Baa1 de Gatwick Funding Limited, mais révisé sa perspective de stable à négative. Le 30 avril 2020, Fitch Ratings a confirmé sa notation BBB+ de Gatwick Funding Limited, mais révisé sa perspective de stable à négative.

Un point d'actualité sera fait par Londres Gatwick d'ici fin août, à l'occasion de la publication de ses résultats du 1^{er} semestre 2020. Ils comprendront également le *compliance certificate* (niveau des covenants financiers associés à la structure financière de Gatwick Funding Limited). Pour mémoire, le dernier *compliance certificate* de la société, publié le 24 avril 2020, stipulait à l'époque : « *Si l'impact de la Covid-19 s'avère plus prononcé qu'anticipé à date, avec des revenus en baisse sur une période plus longue, le ratio Senior ICR au 31 décembre 2020 se détériorerait ce qui pourrait, in fine, entraîner un non-respect des covenants* ».

Au 30 juin 2020, la dette financière brute long terme du Groupe, d'un montant total de 28,7 milliards d'euros, avait une maturité moyenne de 8 ans (8,1 ans au 31 décembre 2019).

1.2 Succès commerciaux dans le contracting

Les prises de commandes du Groupe au 30 juin 2020 se sont élevées à 22,8 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2020, en croissance de 10 %. Celle-ci se décompose ainsi par pôle : VINCI Construction + 35 % ; VINCI Energies + 1 % ; Eurovia - 13 %. Sur 12 mois glissants, la hausse est de 9 % (+ 11 % à l'international, + 6 % en France) dont VINCI Construction + 21 %, VINCI Energies + 4 % et Eurovia - 4 %.

Cette progression a été tirée par plusieurs grandes affaires remportées par le Groupe en Europe, dont deux lots de la ligne à grande vitesse HS2 au Royaume-Uni, la tour The Link à Paris La Défense ainsi que plusieurs nouvelles affaires pour le Grand Paris Express. En revanche, le rythme des prises de commandes sur les affaires de petite ou moyenne taille s'est ralenti en France au cours des derniers mois, sous l'effet principal du contexte électoral, le 2^e tour des élections municipales, initialement prévu en mars 2020, s'étant finalement tenu fin juin.

Parmi les contrats remportés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2020, les plus significatifs sont les suivants :

VINCI Energies

- Un contrat de partenariat public-privé (PPP) pour la modernisation et l'exploitation du Bürgerforum (« forum des citoyens ») de la ville de Velbert en Allemagne ;
- des contrats de construction et de rénovation de lignes haute tension dans la région de Salzbourg en Autriche et entre la Basse-Saxe et la Hesse du Nord en Allemagne ;
- Un contrat, au sein d'un groupement d'entreprises, pour la réalisation de l'architecture électrique des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express.

Eurovia

- Un marché d'équipements et de travaux de voies ferrées et de caténaires du secteur Ouest de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express, en groupement avec VINCI Energies.

VINCI Construction

- Le contrat des lots de génie civil N1 et N2 du projet de ligne à grande vitesse HS2 près de Birmingham en Grande-Bretagne, en groupement avec Balfour Beatty ;
- Le contrat de construction de la tour de bureaux The Link, futur siège du groupe Total à Paris La Défense ;
- Le contrat de construction du lot 1 de la ligne 18 du Grand Paris Express qui reliera l'aéroport d'Orly à Massy-Palaiseau ;
- Les contrats de rénovation de l'autoroute Bruce Highway et d'un tronçon de l'autoroute M1 (autoroute du Pacifique) dans le Queensland, en Australie.

1.3 Principales variations de périmètre

Contracting

VINCI Energies a acquis une dizaine de sociétés au cours du 1^{er} semestre 2020, représentant un chiffre d'affaires en année pleine de plus de 200 millions d'euros, notamment Dansk Sprinkler, spécialiste de la protection incendie au Danemark, Planus Informatica e Tecnologia, fournisseur brésilien de solutions informatiques, Sanitherm, société spécialisée dans les travaux d'installation de Climatisation Ventilation Chauffage (CVC) dans l'Ouest de la France et Novabase GTE, spécialisée dans le traitement des données et les applications métiers au Portugal.

VINCI Construction Terrassement a acquis le groupe Climent Travaux Publics (CTP), basé dans l'Est de la France.

Ces opérations sont mentionnées dans les notes aux comptes consolidés (note A2 - Evolution du périmètre de consolidation).

1.4 Autres faits marquants

VINCI Airports

Aux Etats-Unis, VINCI Airports a renouvelé le contrat d'exploitation de l'aéroport de Hollywood Burbank en Californie (extension de 10 ans) et a été désigné titulaire pressenti pour le renouvellement du terminal international de l'aéroport Hartsfield-Jackson à Atlanta (pour une durée de cinq ans minimum).

VINCI Highways

VINCI Highways a été sélectionné par les comtés d'Orange et de Riverside, près de Los Angeles en Californie, pour fournir et exploiter un nouveau système back-office ainsi qu'un centre de relations clients pour la 91 Express Lane, voies dédiées à péage dynamique à l'intérieur d'une autoroute existante.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2020 s'élève à 18,5 milliards d'euros, en baisse de 14,9 % à structure réelle par rapport à celui du 1^{er} semestre 2019 et de - 17,0 % à structure comparable. Les changements de périmètre ont un impact positif sur le chiffre d'affaires de 2,4 % et les variations de change un impact négatif de 0,3 %.

Le chiffre d'affaires de la branche **concessions** ressort à 2,6 milliards d'euros, en baisse de 32,4 % à structure réelle (- 36,9 % à structure comparable).

Le chiffre d'affaires de la branche **contracting** s'établit à 15,8 milliards d'euros, en baisse de 11,2 % à structure réelle et de 12,6 % à structure comparable.

En France, le chiffre d'affaires s'élève à 9,4 milliards d'euros, en baisse de 22,7 % à structure réelle (- 23,0 % à périmètre constant). Cette évolution ressort à - 28,9 % dans les concessions, - 21,0 % dans le contracting et - 7,4 % chez VINCI Immobilier.

À l'international, le chiffre d'affaires ressort à 9,0 milliards d'euros, en baisse de 4,8 % à structure réelle et de 9,6 % à structure comparable. Il tient compte d'effets positifs de périmètre (+ 5,4 %) et de change (- 0,6 %) ; plusieurs devises, notamment sud-américaines, s'étant dépréciées par rapport à l'euro). Il représente 48,7 % du chiffre d'affaires total (53,7 % pour la branche contracting ; 21,7 % pour la branche concessions).

Chiffre d'affaires par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	Variation 2020/2019	
			Réelle	Comparable
Concessions	2 592	3 836	(32,4%)	(36,9%)
VINCI Autoroutes	1 892	2 608	(27,4%)	(27,4%)
VINCI Airports	592	1 070	(44,7%)	(56,0%)
Autres concessions	108	158	(31,7%)	(30,9%)
Contracting	15 756	17 737	(11,2%)	(12,6%)
VINCI Energies	6 133	6 370	(3,7%)	(8,0%)
Eurovia	3 824	4 353	(12,2%)	(11,9%)
VINCI Construction	5 799	7 013	(17,3%)	(17,2%)
VINCI Immobilier	436	470	(7,2%)	(7,2%)
Éliminations intra-groupe	(292)	(313)		
Chiffre d'affaires(*)	18 493	21 729	(14,9%)	(17,0%)
CA travaux des filiales concessionnaires	400	447	(10,4%)	(7,9%)
Éliminations intra-groupe	(69)	(124)		
CA travaux des filiales concessionnaires - hors activité Groupe	331	323	+ 2,7%	+ 6,7%
Chiffre d'affaires consolidé total	18 824	22 052	(14,6%)	(16,7%)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

CONCESSIONS : 2 592 millions d'euros (- 32,4 % à structure réelle ; - 36,9 % à structure comparable)

VINCI Autoroutes : le chiffre d'affaires baisse de 27,4 % à 1 892 millions d'euros. Après une bonne progression au cours des deux premiers mois de l'année (+ 9 %), le trafic de VINCI Autoroutes a subi une très forte contraction après l'entrée de la France en confinement le 17 mars. Il s'est ensuite maintenu à un niveau très bas jusqu'à la levée partielle des mesures de restrictions de circulation à partir du 11 mai : la baisse, comparativement à l'année précédente, de - 81 % en avril, a ainsi été ramenée à - 56 % en mai. Depuis le 2 juin, date de levée de la restriction des déplacements au-delà de 100 km du domicile, une nouvelle amélioration a été constatée avec une baisse de trafic à - 21 % sur le mois. Sur l'ensemble du semestre, le repli du trafic ressort ainsi à - 32,8 %, dont véhicules légers - 36,6 % et poids lourds - 12,2 %. Le trafic des poids lourds a mieux résisté, grâce au maintien d'un niveau d'activité économique minimum dans le pays.

VINCI Airports : le chiffre d'affaires est en baisse sensible à 592 millions d'euros (- 44,7 % à structure réelle et - 56,0 % à structure comparable). Le trafic passagers du réseau VINCI Airports a reculé de 61 % sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2020 (dont - 21 % au 1^{er} trimestre et - 96 % au 2^e trimestre). Après avoir été impacté dès le début de 2020 par la crise sanitaire sur ses plateformes en Asie, VINCI Airports a connu un quasi-arrêt d'activité sur l'ensemble de ses aéroports à partir de la mi-mars, à la suite de la mise en place, dans la plupart des pays, de mesures de restriction, voire d'interdiction, des vols commerciaux. Cette situation n'a connu aucune évolution en avril et mai (baisse du trafic passagers de près de 98 % par rapport à la période comparable de l'année précédente). En juin, une reprise de l'activité s'est amorcée pour les vols domestiques (notamment en France, au Japon et aux Etats-Unis) et les vols à l'intérieur de l'espace Schengen. Elle reste toutefois encore très limitée (baisse du trafic passagers de 94 % par rapport au mois de juin 2019).

Autres concessions : le chiffre d'affaires s'établit à 108 millions d'euros, en baisse de 32 % par rapport au 1^{er} semestre 2019. Les principales entités contributrices au chiffre d'affaires sont Limea Expresa, société concessionnaire du périphérique de Lima (Pérou), Gefyra, société concessionnaire du pont de Rion-Antirion (Grèce), VINCI Stadium et MESEA, société chargée de la maintenance et de l'exploitation de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux.

CONTRACTING : 15 756 millions d'euros (- 11,2 % à structure réelle ; - 12,6 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires est en baisse de 21,0 % à 7 295 millions d'euros (- 21,5 % à périmètre constant).

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 8 461 millions d'euros, affichant une légère baisse de 0,5 % à structure réelle et de - 2,8 % à structure comparable. Les opérations de croissance externe ont un impact positif (+ 3,2 %) et les variations de change une incidence négative (- 0,7 %).

VINCI Energies : 6 133 millions d'euros (- 3,7 % à structure réelle ; - 8,0 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires diminue de 10,4 % à structure réelle par rapport au 1^{er} semestre 2019, à 2 637 millions d'euros, et de 11,8 % à structure comparable. La présence de VINCI Energies dans certains secteurs essentiels, tels que la santé, les infrastructures électriques, les télécommunications ou encore la pharmacie et l'industrie alimentaire a permis d'atténuer la baisse de chiffre d'affaires.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 3 496 millions d'euros, représentant 57 % du chiffre d'affaires total du pôle, en hausse de 2,0 % à structure réelle, grâce à l'intégration des acquisitions réalisées depuis le 2^e semestre 2019 (principalement en Europe). L'activité à structure comparable est en baisse de 4,9 %. Certaines zones où VINCI Energies est fortement implantée comme l'Allemagne, la Suisse et les pays scandinaves ont maintenu un niveau d'activité proche de la normale, alors que la situation a été plus difficile sur la côte Est des Etats-Unis, en Asie du Sud-Est (Singapour et Indonésie) et, dans une moindre mesure, en Afrique.

Eurovia : 3 824 millions d'euros (- 12,2 % à structure réelle ; -11,9 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'élève à 1 920 millions d'euros, en baisse d'environ 24 % à structure réelle et comparable. Après avoir connu un quasi-arrêt pendant un mois, l'activité des chantiers a repris dès la mi-avril avant de s'accélérer en mai. Fort de son expérience des récessions précédentes, Eurovia a pu ajuster rapidement son dispositif opérationnel à la situation.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 1 904 millions d'euros (près de 50 % du total), en progression de 3,9 % à structure réelle et de 5,1 % à structure comparable. L'activité a pu être maintenue dans la plupart des pays où le pôle est implanté, avec des hausses aux Etats-Unis, en Allemagne et en République tchèque. Elle a, en revanche, baissé en Grande-Bretagne, au Canada et au Chili.

Il convient de rappeler que la saisonnalité est importante chez Eurovia, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre représentant en général moins de 45 % du chiffre total annuel. Cette saisonnalité est particulièrement marquée dans les implantations nord-américaines et en Europe centrale.

VINCI Construction : 5 799 millions d'euros (- 17,3 % à structure réelle ; - 17,2 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 2 738 millions d'euros (47 % du total), en repli de 27,4 % à structure réelle et de 27,8 % à périmètre constant. La grande majorité des chantiers se sont arrêtés pendant plus d'un mois avant de redémarrer progressivement fin avril. La reprise s'est effectuée plus rapidement sur les chantiers de travaux publics que de bâtiment, plus contraints par les règles de distanciation sociale.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 3 061 millions d'euros (53 % du total), en baisse de 5,5 % à structure réelle et de 4,8 % à périmètre constant. L'activité a pu être maintenue, au moins partiellement, dans de nombreux pays. La situation a été assez hétérogène, en fonction des divisions et des zones géographiques. Elle a aussi évolué durant la période en fonction des décisions des autorités sanitaires locales. Ainsi, l'activité est en croissance dans les filiales d'Europe centrale et la Division des Grands Projets, grâce notamment au démarrage et à la montée en puissance des projets remportés au cours des derniers mois ; celle des filiales africaines et d'Océanie de VINCI Construction International Networks est stable ; en revanche, le secteur de l'*oil & gas* a été particulièrement affecté par la baisse brutale des prix du pétrole.

VINCI Immobilier : 436 millions d'euros (- 7,2 % à structure réelle et comparable)

Le chiffre d'affaires géré, incluant la part du Groupe dans les co-promotions, s'établit à 526 millions d'euros, en recul de 12 %. Il a progressé jusqu'à mi-mars grâce à une production soutenue en immobilier d'entreprise, sur plusieurs affaires importantes telles que le projet To-Lyon dans le quartier de La Part-Dieu. Il a ensuite fortement baissé suite à l'arrêt des chantiers de construction pendant plus d'un mois.

Dans le secteur résidentiel, la société subit, depuis le début de la crise, des reports pour l'obtention des permis de construire, en raison du contexte électoral en France, ainsi qu'un ralentissement du rythme de lancement des nouveaux programmes. Ainsi, le nombre de logements réservés en France, y compris la filiale Urbat, s'est contracté de 48 % à 1 817 lots au 1^{er} semestre 2020.

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	% du total	1 ^{er} semestre 2019	Variation 2020/2019	
				Réelle	À taux de change constant
France	9 484	51,3%	12 262	(22,7%)	(22,7%)
Allemagne	1 436	7,8%	1 371	+ 4,8%	+ 4,8%
Royaume-Uni	1 234	6,7%	1 301	(5,2%)	(5,3%)
Europe centrale et orientale(*)	851	4,6%	884	(3,7%)	(1,6%)
Autres pays d'Europe	1 980	10,7%	2 216	(10,6%)	(11,0%)
Europe hors France	5 501	29,7%	5 771	(4,7%)	(4,6%)
Amériques	1 843	10,0%	1 800	+ 2,4%	+ 3,8%
Dont Etats-Unis	1 060	5,7%	892	+ 18,9%	+ 14,9%
Afrique	627	3,4%	687	(8,8%)	(7,8%)
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 037	5,6%	1 209	(14,2%)	(12,5%)
International hors Europe	3 508	19,0%	3 696	(5,1%)	(3,7%)
Total International	9 009	48,7%	9 467	(4,8%)	(4,2%)
Chiffre d'affaires(*)	18 493	100,0%	21 729	(14,9%)	(14,7%)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

3. Résultats

3.1 Résultat opérationnel sur activité/résultat opérationnel

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 267 millions d'euros, en forte baisse par rapport au 1^{er} semestre 2019 (2 289 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 1,4 % (10,5 % au 1^{er} semestre 2019).

Résultat opérationnel sur activité (ROPA)/résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	%CA(*)	1 ^{er} semestre 2019	%CA(*)	Variation 2020/2019
Concessions	545	21,0%	1 844	48,1%	(70%)
VINCI Autoroutes	701	37,0%	1 407	53,9%	(50%)
VINCI Airports	(127)	(21,4%)	432	40,4%	(129%)
Autres concessions	(29)	-	5	-	-
Contracting	(255)	(1,6%)	432	2,4%	(159%)
VINCI Energies	186	3,0%	378	5,9%	(51%)
Eurovia	(120)	(3,1%)	(10)	(0,2%)	(1 085%)
VINCI Construction	(321)	(5,5%)	64	0,9%	(605%)
VINCI Immobilier	(27)	(6,3%)	5	1,1%	(639%)
Holdings	4	-	8	-	-
Résultat opérationnel sur activité (ROPA)	267	1,4%	2 289	10,5%	(88%)
Païement en actions (IFRS 2)	(90)	-	(100)	-	-
Résultats des sociétés mises en équivalence	(88)	-	121	-	-
Autres éléments opérationnels courants	29	-	32	-	-
Résultat opérationnel courant	118	0,6%	2 341	10,8%	(95%)
Éléments opérationnels non courants	(119)	-	7	-	-
Résultat opérationnel	-	(0,0%)	2 348	10,8%	(100%)

N.B. : le ROPA se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence et des autres éléments opérationnels courants et non courants

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

La contribution de la branche **concessions** s'élève à 545 millions d'euros et représente 21 % du chiffre d'affaires. Les résultats des filiales concessionnaires du Groupe ont été fortement impactés par les baisses de chiffre d'affaires qu'elles ont subies, leurs coûts étant essentiellement fixes.

Le ROPA de VINCI Autoroutes s'élève à 701 millions d'euros, en baisse de 50 % (1 407 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires passe de 53,9 % à 37 % au 1^{er} semestre 2020, conséquence du recul du chiffre d'affaires.

La contribution au ROPA de VINCI Airports est négative à - 127 millions d'euros (contre 432 millions d'euros). La structure de coûts du pôle, essentiellement fixe, n'a pas permis d'absorber la très forte baisse de chiffre d'affaires constatée depuis la mi-mars, malgré la mise en œuvre d'un plan d'optimisation des coûts conduisant à une baisse drastique de ses dépenses opérationnelles. Par ailleurs, une analyse détaillée du risque de crédit des compagnies aériennes a été menée et a conduit à constater des dépréciations de créances clients sur les plus fragilisées par la pandémie.

Le ROPA de la branche **contracting** s'établit à - 255 millions d'euros et représente ainsi - 1,6 % du chiffre d'affaires (contre 432 millions d'euros et 2,4 % au 1^{er} semestre 2019). Les entités du contracting ont été pénalisées à la fois par la sous-activité, particulièrement en France après l'entrée en confinement, et par une productivité amoindrie du fait de la mise en place de mesures barrières sur les chantiers.

Le ROPA de VINCI Energies s'élève à 186 millions d'euros et son taux de ROPA/chiffre d'affaires à 3,0 % (respectivement 378 millions d'euros et 5,9 % au 1^{er} semestre 2019). Dans le contexte de la crise sanitaire, cette bonne performance est à souligner et démontre à nouveau la résilience des entreprises du pôle. Certaines zones géographiques réalisent des résultats proches des niveaux de 2019, notamment en Allemagne et en Suisse.

La contribution d'Eurovia au ROPA est traditionnellement négative au 1^{er} semestre (- 120 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020 et - 10 millions d'euros l'an dernier) et n'est pas représentative de la performance annuelle du pôle, la saisonnalité de l'activité affectant la couverture des frais généraux. Malgré l'arrêt brutal de ses chantiers en France, Eurovia a pu limiter la diminution de sa marge opérationnelle grâce à la mise en œuvre de mesures d'activité partielle et à la réduction du recours à la sous-traitance et à l'intérim dès le début du confinement.

Le ROPA de VINCI Construction s'élève à - 321 millions d'euros (64 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires ressort à - 5,5 % au 1^{er} semestre 2020 (0,9 % au 1^{er} semestre 2019). Cette situation résulte notamment de la sous-couverture des frais généraux induite par la crise sanitaire et des surcoûts générés par l'arrêt, puis la reprise des chantiers ainsi que par les nouvelles normes sanitaires mises en place. Cette crise a également accentué les difficultés, déjà soulignées, du marché de l'oil & gas. Celles-ci ont conduit à la mise en œuvre d'un projet de réorganisation d'Entrepose prévoyant un rapprochement avec la division des Grands Projets et avec Sogea Satom.

VINCI Immobilier : le ROPA s'établit à - 27 millions d'euros avec un taux de ROPA/chiffre d'affaires de - 6,3 % (5 millions d'euros et 1,1 % au 1^{er} semestre 2019), traduisant le décalage d'opérations généré par l'épidémie de la Covid-19, et les risques de pénalités et de surcoûts techniques pris en compte dans les marges opérationnelles.

Le résultat opérationnel courant (ROC) ressort à 118 millions d'euros (2 341 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Il prend en compte :

- la charge sur paiements en actions (avantages consentis aux salariés dans le cadre des plans d'épargne Groupe et des plans d'actions de performance) pour un montant de 90 millions d'euros (100 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019) ;
- les autres éléments opérationnels courants représentent une charge nette de - 59 millions d'euros (+ 153 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019) et comprennent la contribution négative des sociétés mises en équivalence, notamment dans le secteur aéroportuaire, alors qu'elle était positive l'an dernier.

Résultat opérationnel courant par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	%CA(*)	1 ^{er} semestre 2019	%CA	Variation 2020/2019
Concessions	474	18,3%	1 954	50,9%	(76%)
VINCI Autoroutes	698	36,9%	1 402	53,8%	(50%)
VINCI Airports	(201)	(34,0%)	518	48,4%	(139%)
Autres concessions	(23)	-	34	-	-
Contracting	(327)	(2,1%)	373	2,1%	(188%)
VINCI Energies	154	2,5%	348	5,5%	(56%)
Eurovia	(138)	(3,6%)	(25)	(0,6%)	(454%)
VINCI Construction	(343)	(5,9%)	50	0,7%	(783%)
VINCI Immobilier	(29)	(6,7%)	12	2,6%	(336%)
Holdings	1	-	2	-	-
Résultat opérationnel courant	118	0,6%	2 341	10,8%	(95%)

Les éléments opérationnels non courants représentent une charge nette de 119 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020 (+ 7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Ils comprennent des pertes de valeur des goodwill pour un montant de 68 millions d'euros, concernant, pour l'essentiel, VINCI Energies aux Etats-Unis, ainsi que des coûts de restructuration et des dépréciations d'actifs, notamment chez VINCI Construction et VINCI Airports.

Le **résultat opérationnel**, après prise en compte des éléments opérationnels courants et non courants, est nul au 1^{er} semestre 2020 (2 348 millions d'euros du 1^{er} semestre 2019).

3.2 Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe du 1^{er} semestre 2020 ressort en perte de 294 millions d'euros, soit - 1,6 % du chiffre d'affaires (contre un bénéfice de 1 359 millions d'euros et 6,3 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2019).

Le résultat net par action du semestre, après prise en compte des instruments dilutifs, s'élève à - 0,53 euro (2,43 euros au 1^{er} semestre 2019).

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 303 millions d'euros (270 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). La diminution du coût de la dette brute long terme en euros du Groupe, à la suite des refinancements réalisés en 2019 et en 2020 à des taux inférieurs à ceux des dettes remboursées, ne permet pas de compenser entièrement l'impact en semestre plein de l'intégration des acquisitions réalisées en 2019, notamment par VINCI Airports au Royaume-Uni. Au 1^{er} semestre 2020, le coût moyen de la dette financière brute long terme s'est élevé à 2,3 % (2,4 % en 2019 et 2,1 % au 1^{er} semestre 2019).

Les autres produits et charges financiers présentent un solde négatif de 9 millions d'euros (contre un solde négatif de 31 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Ils comprennent :

- le coût de l'actualisation des engagements de retraite et des provisions pour remise en état des actifs incorporels concédés pour - 3 millions d'euros (- 39 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019) ;
- un produit de 19 millions d'euros au titre des intérêts financiers capitalisés sur les investissements en cours dans les concessions (+ 18 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019) ;
- les charges financières relatives aux contrats de locations IFRS 16 pour - 21 millions d'euros (- 15 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019) ;
- un résultat de change négatif de 4 millions d'euros (+ 5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019).

La charge d'impôt du semestre s'élève à 107 millions d'euros (à comparer à une charge de 635 millions d'euros et un taux effectif d'impôt de 33,0 % au 1^{er} semestre 2019). Elle comprend, d'une part, l'incidence négative de l'annulation de la baisse du taux d'impôt initialement prévue au Royaume-Uni (de 19 % à 17 %), conduisant notamment à réévaluer les impôts différés passifs liés à l'écart d'évaluation de la société détenant l'aéroport de Londres Gatwick, soit une charge de 100 millions d'euros, et d'autre part, la reconnaissance d'un produit à la suite de la conclusion favorable d'un ancien litige fiscal concernant Cofiroute. Par ailleurs, dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, une revue détaillée des impôts différés actifs a conduit à constater des dépréciations dans certains pays. Compte tenu de ces éléments à caractère exceptionnel et de la

saisonnalité des résultats, le taux d'impôt effectif du 1^{er} semestre 2020 (- 47,7 %) ne peut pas être extrapolé sur l'année complète.

La quote-part de pertes attribuables aux minoritaires s'élève à 124 millions d'euros (produit de 52 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Elle comprend celle imputable à l'aéroport de Londres Gatwick.

4. Flux de trésorerie

L'Ebitda s'élève à 1 803 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020 (3 625 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019) et représente 9,7 % du chiffre d'affaires, contre 16,7 % au 1^{er} semestre 2019. Les évolutions par pôle traduisent les impacts de la crise sanitaire et des baisses d'activité pendant les périodes de confinement.

L'Ebitda des **concessions** diminue de 44 % à 1 502 millions d'euros (2 692 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Il représente 57,9 % du chiffre d'affaires (70,2 % au 1^{er} semestre 2019).

L'Ebitda de VINCI Autoroutes diminue de 34 % à 1 324 millions d'euros (2 004 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019) avec un taux d'Ebitda/chiffre d'affaires de 69,9 % au 1^{er} semestre 2020 (76,8 % au 1^{er} semestre 2019).

L'Ebitda de VINCI Airports s'élève à 140 millions d'euros (608 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019), en baisse de 77 %. Le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires s'établit ainsi à 23,7 % du chiffre d'affaires (56,8 % au 1^{er} semestre 2019).

L'Ebitda de la branche **contracting** s'élève à 304 millions d'euros, soit 1,9 % du chiffre d'affaires (877 millions d'euros et 4,9 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2019).

Ebitda par pôle

(en millions d'euros)	Variation 2020/2019					
	1 ^{er} semestre 2020	%CA ^(*)	1 ^{er} semestre 2019	%CA ^(*)	Valeur	%
Concessions	1 502	57,9%	2 692	70,2%	(1 190)	(44%)
VINCI Autoroutes	1 324	69,9%	2 004	76,8%	(680)	(34%)
VINCI Airports	140	23,7%	608	56,8%	(467)	(77%)
Autres concessions	38	-	80	-	(42)	-
Contracting	304	1,9%	877	4,9%	(572)	(65%)
VINCI Energies	361	5,9%	508	8,0%	(147)	(29%)
Eurovia	56	1,5%	130	3,0%	(74)	(57%)
VINCI Construction	(114)	-2,0%	238	3,4%	(352)	(148%)
VINCI Immobilier	(18)	-4,0%	11	2,3%	(28)	(262%)
Holdings	14	-	46	-	(32)	-
Ebitda Total	1 803	9,7%	3 625	16,7%	(1 822)	(50%)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes est habituellement négative au 1^{er} semestre en raison de la saisonnalité des activités de la branche contracting ; elle s'élevait ainsi à - 1 354 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019. Au 1^{er} semestre 2020, elle fait apparaître un solde positif de 471 millions d'euros. Cette amélioration particulièrement remarquable dans le contracting s'explique par un niveau d'encaissement particulièrement soutenu des créances clients au 2^e trimestre et par une augmentation des avances à la suite de l'obtention de plusieurs grands projets de construction.

Les impôts payés augmentent de 245 millions d'euros à 774 millions d'euros (529 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, qui bénéficiait du remboursement pour la dernière année du crédit d'impôt compétitivité emploi en France).

Les intérêts financiers nets payés s'élèvent à 351 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020, en hausse par rapport au 1^{er} semestre 2019 (250 millions d'euros), évolution traduisant notamment l'intégration en semestre plein de l'aéroport de Londres Gatwick.

Les dividendes versés par les sociétés mises en équivalence s'élèvent à 31 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020 (110 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019).

Les **flux de trésorerie liés à l'activité**² ressortent ainsi à 1 180 millions d'euros, en baisse de 422 millions d'euros par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2019 (1 602 millions d'euros).

Après prise en compte des investissements opérationnels pour un montant, net de cessions, de 497 millions d'euros en baisse de 29 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2019 (525 millions d'euros) et des remboursements de dettes de location (296 millions d'euros), le **cash-flow opérationnel**¹ s'établit à 388 millions d'euros (823 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019).

² Voir glossaire.

Les investissements de développement dans les concessions et les partenariats public-privé (PPP) se sont élevés à 569 millions d'euros (507 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Ils comprennent 377 millions d'euros investis par VINCI Autoroutes (375 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019) et 189 millions d'euros par VINCI Airports, notamment au Cambodge, au Portugal et en Serbie (119 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019).

Le **cash-flow libre**¹ fait ressortir un flux net négatif de 182 millions d'euros (contre un flux net positif de 316 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Il se décompose en un flux net négatif de 47 millions d'euros dans les concessions (dont un flux positif chez VINCI Autoroutes de 315 millions d'euros et un flux négatif de 388 millions d'euros chez VINCI Airports) et de - 250 millions dans le contracting (respectivement + 1 191 millions et - 987 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019).

Les investissements financiers, nets des cessions, représentent un montant de 144 millions d'euros, concernant essentiellement les acquisitions réalisées par VINCI Energies en Europe.

Au 1^{er} semestre 2019, les investissements financiers s'étaient élevés à environ 8 milliards d'euros, comprenant principalement l'acquisition par VINCI Airports d'une participation de 50,01 % dans l'aéroport de Londres Gatwick représentant un montant total de 7,7 milliards d'euros qui se décomposait en un paiement en numéraire de 3,1 milliards d'euros au titre de l'acquisition des titres et la reprise d'une dette nette totale de 4,6 milliards d'euros.

Les opérations sur le capital représentent un flux net négatif de 253 millions d'euros (contre un flux net positif de 88 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Elles comprennent :

- des augmentations de capital chez VINCI SA pour 83 millions d'euros – pour un total de près d'un million d'actions créées au titre des plans d'épargne Groupe ;
- des rachats d'actions VINCI sur le marché réalisés au 1^{er} trimestre 2020 pour 335 millions d'euros – pour un total de 3,5 millions d'actions à un prix moyen de 96,09 euros par action. Compte tenu des incertitudes liées à la pandémie de la Covid-19, les rachats d'actions ont été suspendus en mars 2020 et le programme de rachat d'actions approuvé par l'assemblée générale du 18 juin 2020 n'a pas été activé.

Par ailleurs, les dividendes versés par le Groupe au cours du semestre se sont élevés à 8 millions d'euros (1 092 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Le paiement du solde du dividende au titre de l'exercice précédent est intervenu en juillet, alors qu'en 2019, il avait été effectué en avril.

Il a été proposé aux actionnaires de recevoir le paiement du solde du dividende VINCI 2019 de 1,25 euros par action, soit en numéraire, soit en actions nouvelles au prix de 78,71 euros l'action. Sur un total de 554 379 328 actions ayant droit au dividende (693 millions d'euros), 336 226 351 actions, soit plus de 60 % du total, ont été présentées à l'option pour un paiement en actions nouvelles et 218 152 977 actions pour un paiement en numéraire (273 millions d'euros. Ce montant a été reconnu comme une dette financière courante au 30 juin 2020).

L'ensemble de ces flux, couplés à une incidence positive des variations de change, a entraîné une augmentation de l'endettement financier net sur le semestre de 0,5 milliard d'euros, le portant ainsi à 22,1 milliards d'euros au 30 juin 2020.

5. Bilan et endettement financier net

Les actifs non courants s'élèvent à 55,3 milliards d'euros au 30 juin 2020 (55,6 milliards d'euros au 30 juin 2019 ; 57,0 milliards d'euros au 31 décembre 2019) dont 41,4 milliards d'euros pour la branche concessions (42,3 milliards d'euros au 30 juin 2019 ; 43 milliards d'euros au 31 décembre 2019) et 13,2 milliards d'euros pour la branche contracting (12,7 milliards d'euros au 30 juin 2019 ; 13,0 milliards d'euros au 31 décembre 2019).

Après prise en compte d'un excédent net de fonds de roulement, principalement localisé dans la branche contracting, de 6,4 milliards d'euros, en diminution de 0,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2019 (7,0 milliards d'euros), les capitaux engagés s'élèvent à 48,9 milliards d'euros au 30 juin 2020 (50,6 milliards d'euros au 30 juin 2019 et 50,1 milliards d'euros au 31 décembre 2019).

Les capitaux engagés de la branche concessions représentent 40 milliards d'euros, soit 82 % du total (81 % au 30 juin 2019 et 82 % au 31 décembre 2019).

Les capitaux propres s'établissent à 20,9 milliards d'euros au 30 juin 2020, en diminution de 0,5 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2019 (21,4 milliards d'euros) et de 2,1 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2019 (23,0 milliards d'euros). Ils comprennent les intérêts minoritaires pour 2,2 milliards d'euros (respectivement 2,7 et 2,6 milliards d'euros au 30 juin et au 31 décembre 2019), dont 1,6 milliard d'euros pour l'aéroport de Londres Gatwick.

Le nombre d'actions composant le capital, y compris actions auto-détenues, s'élève à 606 212 714 au 30 juin 2020 (605 237 689 au 31 décembre 2019). Les actions auto-détenues représentent 8,5 % du capital au 30 juin 2020 (8,3 % au 31 décembre 2019 et 7,7 % au 30 juin 2019).

L'endettement financier net s'élève à 22,1 milliards d'euros au 30 juin 2020, en diminution sur 12 mois de 2,1 milliards d'euros (24,2 milliards d'euros au 30 juin 2019) et en augmentation de 0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2019 (21,7 milliards d'euros). Il se décompose entre des dettes financières de 27,9 milliards d'euros (28,4 milliards d'euros au 31 décembre 2019) et une trésorerie nette gérée de 5,8 milliards d'euros (6,8 milliards d'euros au 31 décembre 2019).

L'endettement financier net de la branche concessions, y compris ses holdings, s'établit à 33,8 milliards d'euros, en baisse de 0,2 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2019 (34,0 milliards d'euros). De son côté, la branche contracting affiche un endettement financier net de 0,7 milliard d'euros, en baisse de 1,3 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2019 (2,0 milliards d'euros) et en hausse de 0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2019 (0,2 milliard d'euros). Les holdings et autres activités présentent un excédent financier net de 12,3 milliards d'euros, en légère

baisse par rapport au 31 décembre 2019 (12,5 milliards d'euros). Cet excédent comprend à hauteur de 16,2 milliards d'euros le solde net entre les prêts consentis aux filiales du Groupe et les placements réalisés par celles-ci auprès des holdings.

Le ratio endettement financier net/fonds propres s'établit à 1,1 au 30 juin 2020 (0,9 au 31 décembre 2019). L'endettement financier rapporté à la Cafice sur 12 mois glissants s'établit à 3,3 à fin juin 2020 (2,5 au 31 décembre 2019).

La liquidité du Groupe au 30 juin 2020 ressort à 18,3 milliards d'euros (13,5 milliards d'euros au 30 juin 2019 et 15,9 milliards d'euros au 31 décembre 2019). Elle se répartit entre une trésorerie nette gérée de 5,8 milliards d'euros, d'un encours de 1,2 milliard d'euros de billets de trésorerie (1,8 milliard d'euros au 30 juin 2019 et 0,8 milliard d'euros au 31 décembre 2019) et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 11,3 milliards d'euros détenues par VINCI, dont 8,0 milliards d'euros à échéance novembre 2024. Les lignes de crédit détenues par la société aéroportuaire Londres Gatwick représentent un montant total de 600 millions de livres sterling dont 300 millions de livres sterling à échéance juin 2024 ; elles sont utilisées à 100 % au 30 juin 2020.

Excédent (endettement) financier net

(en millions d'euros)	30/06/2020	dont EFN externe	EFN total /Cafice	30/06/2019	dont EFN externe	31/12/2019	dont EFN externe	Variation 30/06/2020 vs 30/06/2019	Variation 30/06/2020 vs 31/12/2019
Cessions	(33 777)	(20 143)	x 7,3	(34 131)	(19 419)	(33 952)	(19 901)	354	176
VINCI Autoroutes	(19 668)	(14 500)	x 5,6	(19 500)	(14 405)	(19 964)	(14 275)	(168)	296
VINCI Airports	(10 691)	(4 876)	x 10,7	(12 049)	(4 208)	(10 530)	(4 829)	1 358	(160)
Autres cessions	(3 418)	(767)		(2 582)	(806)	(3 458)	(797)	(836)	40
Contracting	(706)	1 421		(2 044)	1 270	(168)	1 729	1 338	(538)
VINCI Energies	(1 178)	248	x 1,3	(1 577)	225	(1 186)	354	399	8
Eurovia	(64)	63		(656)	62	100	105	592	(164)
VINCI Construction	536	1 109		189	982	918	1 270	347	(383)
Holdings & divers	12 340	(3 421)		11 935	(6 091)	12 466	(3 482)	406	(126)
Total	(22 142)	(22 142)	x 3,3	(24 241)	(24 241)	(21 654)	(21 654)	2 098	(488)

6. Carnet de commandes

Le carnet de commandes du contracting au 30 juin 2020 s'établit à son plus haut niveau historique à 42,9 milliards d'euros, en hausse de près de 18 % par rapport au 31 décembre 2019 et de plus de 18 % sur 12 mois. Par rapport au 30 juin 2019, il augmente de plus de 15 % en France et de 21 % à l'international.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2020 s'établit à 10,2 milliards d'euros, en hausse de près de 13 % depuis le début de l'année (France : + 14 % ; international : + 11 %) et de 9 % sur 12 mois (France : + 12 % ; international : + 6 %). Il représente 9 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes d'Eurovia s'élève à 8,8 milliards d'euros, en progression de 10 % par rapport au 1^{er} janvier 2020 (France : + 18 % ; international : + 6 %) et de près de 7 % sur 12 mois (France : + 15 % ; international : + 2 %). Il représente près de 11 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes de VINCI Construction s'élève à 23,9 milliards d'euros, en hausse de 23 % sur six mois (France : + 16 % ; international : + 28 %) et de 28 % sur 12 mois (France : + 17 % ; international : + 38 %). Il représente près de 21 mois d'activité moyenne du pôle.

Carnet de commandes (*)

(en milliards d'euros)	30/06/2020	dont France	dont International	30/06/2019	31/12/2019
VINCI Energies	10,2	4,8	5,4	9,4	9,1
Eurovia	8,8	3,3	5,4	8,2	8,0
VINCI Construction	23,9	9,9	14,0	18,6	19,4
Contracting	42,9	18,0	24,9	36,2	36,5
VINCI Immobilier	1,1	1,1	-	0,7	1,1

7. Point d'actualité et perspectives

VINCI constate une poursuite de l'amélioration de l'activité en juillet 2020 :

- VINCI Autoroutes : du 1^{er} au 26 juillet 2020, la baisse du trafic s'est établie à - 2,0 % par rapport à la période comparable de l'exercice précédent,
- VINCI Airports : du 1^{er} au 26 juillet 2020, la baisse du trafic passagers s'est établie à - 84 % par rapport à la période comparable de l'exercice précédent,
- Contracting : l'activité est actuellement proche de son niveau normal estimé dans les trois pôles de métiers, avec des situations ponctuellement encore difficiles dans certains pays.

Hors nouvelle évolution défavorable de la pandémie et hors événements exceptionnels, VINCI anticipe :

Pour l'ensemble de l'année 2020 :

- Dans les concessions :
 - une contraction de 15 à 20 % du trafic de VINCI Autoroutes
 - un recul d'environ 65 % du trafic de VINCI Airports
- Dans le contracting, une baisse de chiffre d'affaires dans une fourchette de 5 à 10 % et un recul de la marge opérationnelle de l'ordre de 150 à 200 points de base par rapport à 2019

Sur ces bases, l'évolution du chiffre d'affaires impactera les résultats du Groupe de manière significative.

Cet impact ne peut aujourd'hui pas être quantifié de manière fiable, en raison des incertitudes sur la reprise économique et le rythme d'amélioration des trafics de VINCI Autoroutes et de VINCI Airports.

Dans ce contexte, les résultats du Groupe devraient afficher une baisse au 2^e semestre 2020 par rapport au 2^e semestre 2019. Celle-ci devrait, toutefois, hors éléments exceptionnels, être nettement moins prononcée que celle constatée au 1^{er} semestre 2020.

Pour 2021, le Groupe table sur une amélioration de ses résultats par rapport à ceux de 2020, sans toutefois qu'ils puissent, au global, déjà retrouver leur niveau de 2019.

Les différents plans de relance mis en place, en Europe particulièrement, dont la composante centrale est l'environnement, devraient soutenir les activités de VINCI ces prochaines années.

8. Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 30 juillet 2020 a décidé, compte tenu de la situation exceptionnelle, de ne pas verser d'acompte sur dividende. Cette décision ne préjuge pas de l'affectation du résultat de l'exercice 2020 qui sera proposée par le Conseil d'administration lors de l'examen des comptes annuels.

9. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note K.28 des comptes consolidés semestriels résumés.

10. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note D. Facteurs de risques et procédures de gestion du rapport de gestion du document d'enregistrement universel 2019. Cette note a fait l'objet d'un amendement déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 avril 2020, dans le contexte de l'épidémie de la Covid-19.

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2020

États financiers consolidés semestriels	16
Compte de résultat consolidé de la période	16
État du résultat global consolidé de la période	17
Bilan consolidé	18
Tableau des flux de trésorerie consolidés	20
Variation des capitaux propres consolidés	21
Annexe aux comptes consolidés semestriels	23

États financiers consolidés semestriels

Compte de résultat consolidé de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	Exercice 2019
Chiffre d'affaires (*)	1-2	18 493	21 729	48 053
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires		331	323	699
Chiffre d'affaires total		18 824	22 052	48 753
Produits des activités annexes		70	108	198
Charges opérationnelles	4	(18 628)	(19 871)	(43 216)
Résultat opérationnel sur activité	1-4	267	2 289	5 734
Paielements en actions (IFRS 2)	27	(90)	(100)	(291)
Résultat des sociétés mises en équivalence	4-10	(88)	121	212
Autres éléments opérationnels courants		29	32	48
Résultat opérationnel courant	4	118	2 341	5 704
Éléments opérationnels non courants	4	(119)	7	(40)
Résultat opérationnel	4	-	2 348	5 664
Coût de l'endettement financier brut		(317)	(290)	(592)
Produits financiers des placements de trésorerie		14	20	41
Coût de l'endettement financier net	5	(303)	(270)	(551)
Autres produits et charges financiers	6	(9)	(31)	(71)
Impôts sur les bénéfices	7	(107)	(635)	(1 634)
Résultat net		(419)	1 412	3 408
Résultat net - part des intérêts minoritaires		(124)	52	148
Résultat net - part du Groupe		(294)	1 359	3 260
Résultat net par action (en euros)	8	(0,53)	2,45	5,88
Résultat net dilué par action (en euros)	8	(0,53)	2,43	5,82

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

État du résultat global consolidé de la période

	1 ^{er} semestre 2020			1 ^{er} semestre 2019			Exercice 2019		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>									
Résultat net	(294)	(124)	(419)	1 359	52	1 412	3 260	148	3 408
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net ^(*)	38	-	38	(1)	-	(1)	(214)	-	(214)
Coûts de couverture	(9)	-	(9)	3	-	3	(8)	-	(8)
Impôts ^(**)	61	-	61	39	-	40	39	-	39
Écarts de conversion	(477)	(125)	(602)	(62)	(68)	(130)	181	34	215
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	(58)	-	(58)	(84)	-	(84)	(84)	-	(84)
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	(445)	(125)	(570)	(106)	(68)	(174)	(87)	34	(53)
Instruments de capitaux propres	(1)	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(1)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	(6)	(29)	(36)	(125)	(3)	(128)	(293)	(20)	(313)
Impôts	(7)	6	(1)	31	1	32	73	4	77
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	(14)	(23)	(37)	(94)	(3)	(97)	(222)	(17)	(239)
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	(459)	(148)	(607)	(200)	(71)	(271)	(309)	17	(292)
Résultat global	(753)	(272)	(1 025)	1 160	(19)	1 141	2 951	165	3 117

(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

Au 1^{er} semestre 2020, ces variations se décomposent en un impact négatif des couvertures de flux de trésorerie pour - 203 millions d'euros et un impact positif des couvertures d'investissement net pour 241 millions d'euros.

(**) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) et aux coûts de couverture.

Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	26 389	26 957	26 869
Goodwill	9	11 667	11 216	11 647
Autres immobilisations incorporelles	15.1	6 739	7 045	7 410
Immobilisations corporelles	15.2	9 750	9 604 (*)	10 189 (*)
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 786	1 761	1 870
Autres actifs financiers non courants	11-13	1 405	1 492	1 525
Instruments dérivés actifs non courants		1 407	1 120	1 051
Impôts différés actifs		370	323	370
Total actifs non courants		59 512	59 518	60 931
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	16	1 524	1 367	1 434
Clients et autres débiteurs	16	12 902	13 852	14 523
Autres actifs courants d'exploitation	16	5 376	5 258	5 252
Autres actifs courants hors exploitation		29	45	48
Actifs d'impôt exigible		637	165	166
Autres actifs financiers courants		18	41	53
Instruments dérivés actifs courants		331	227	210
Actifs financiers de gestion de trésorerie	23	157	585	287
Disponibilités et équivalents de trésorerie	23	7 609	6 356	8 257
Total actifs courants		28 583	27 895	30 229
Total actifs		88 095	87 413	91 159

(*) Retraité de l'application de l'interprétation de l'IFRS IC publiée le 16 décembre 2019 précisant l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Bilan consolidé

Passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Capitaux propres				
Capital social	20.1	1 516	1 501	1 513
Primes liées au capital		10 959	10 534	10 879
Titres autodétenus	20.2	(3 231)	(2 685)	(3 083)
Autres instruments de capitaux propres		39	-	-
Réserves consolidées		11 553	9 282	9 252
Réserves de conversion		(498)	(264)	(18)
Résultat net - part du Groupe		(294)	1 359	3 260
Opérations reconnues directement en capitaux propres	20.3	(1 346)	(1 007)	(1 364)
Capitaux propres - part du Groupe		18 697	18 720	20 438
Intérêts minoritaires		2 222	2 714	2 604
Total capitaux propres		20 919	21 434	23 042
Passifs non courants				
Provisions non courantes	17	1 266	1 266	1 341
Provisions pour avantages du personnel	26	1 934	1 718	1 911
Emprunts obligataires	22	23 150	22 787	23 300
Autres emprunts et dettes financières	22	3 267	3 351	3 075
Instruments dérivés passifs non courants		543	663	473
Dettes de location non courantes	18	1 337	1 115 ^(*)	1 358 ^(*)
Autres passifs non courants		683	374	451
Impôts différés passifs		2 523	2 817	2 701
Total passifs non courants		34 705	34 090	34 610
Passifs courants				
Provisions courantes	16	4 654	4 358	4 741
Fournisseurs	16	8 152	7 885	8 514
Autres passifs courants d'exploitation	16	13 489	12 660	14 177
Autres passifs courants hors exploitation		840	489	662
Passifs d'impôt exigible		157	303	292
Dettes de location courantes	18	490	467 ^(*)	504 ^(*)
Instruments dérivés passifs courants		428	85	399
Dettes financières courantes	22	4 260	5 642	4 217
Total passifs courants		32 471	31 889	33 507
Total passifs et capitaux propres		88 095	87 413	91 159

(*) Retraité de l'application de l'interprétation de l'IFRIC IC publiée le 16 décembre 2019 précisant l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

	Notes	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	Exercice 2019
Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)		(419)	1 412	3 408
Dotations aux amortissements		1 598	1 431	3 040
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		87	26	90
Palements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		4	(30)	64
Résultat sur cessions		20	(27)	(67)
Variations de juste valeur des instruments financiers		15	34	(4)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		86	(123)	(218)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	303	270	551
Coûts d'emprunt immobilisés		(19)	(18)	(41)
Charges financières associées aux contrats de location	6	21	15	40
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		107	635	1 634
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1	1 803	3 625	8 497
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	16	471	(1 354)	428
Impôts payés		(774)	(529)	(1 547)
Intérêts financiers nets payés		(351)	(250)	(458)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		31	110	170
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	1 180	1 602	7 090
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(547)	(562)	(1 365)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		51	36	117
Investissements opérationnels (nets de cessions)	1	(497)	(525)	(1 249)
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)		(564)	(498)	(1 031)
Créances financières (contrats de PPP et autres)		(5)	(8)	(34)
Investissements de développement (concessions et PPP)	1	(569)	(507)	(1 065)
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)		(128)	(3 320) ^(*)	(3 611) ^(*)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		1	12	43
Investissements financiers nets		(127)	(3 309)	(3 568)
Autres		(23)	(102)	(90)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(1 216)	(4 443)	(5 972)
Augmentations, réductions de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres		83	202	560
Opérations sur actions propres	20.2	(336)	(502)	(903)
Augmentations et réductions de capital des filiales souscrites par des tiers		-	392 ^(*)	394 ^(*)
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perde de contrôle)		(6)	(5)	(21)
Dividendes payés	21	(9)	(1 092)	(1 772)
- aux actionnaires de VINCI SA		(1)	(1 065)	(1 504)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(8)	(26)	(267)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme		1 657	4 227	4 626
Remboursements d'emprunts à long terme		(1 648)	(2 118)	(2 335)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées		(296)	(254)	(575)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		486	119	(630)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(68)	971	(656)
Autres variations	IV	(51)	69	102
Variation de la trésorerie nette	I+II+III+IV	(156)	(1 801)	564
Trésorerie nette à l'ouverture		7 346	6 782	6 782
Trésorerie nette à la clôture	23	7 190	4 980	7 346
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(486)	(119)	630
(Émission) remboursement d'emprunts		(9)	(2 109)	(2 291)
Autres variations		162	(4 657)	(5 003)
Dont dettes reprises lors de regroupement d'entreprises		(4)	(4 688) ^(*)	(4 757) ^(*)
Variation de l'endettement financier net		(488)	(8 686)	(6 100)
Endettement financier net en début de période		(21 654)	(15 554)	(15 554)
Endettement financier net en fin de période	22	(22 142)	(24 241)	(21 654)

(*) Incluant l'acquisition de l'aéroport de Londres Gatwick, réalisée le 13 mai 2019.

Réconciliation des indicateurs de suivi de la performance avec le tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	Exercice 2019
Flux de trésorerie liés à l'activité	1 180	1 602	7 090
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(497)	(525)	(1 249)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(296)	(254)	(575)
Cash-flow opérationnel	388	823	5 266
Investissements de développement (concessions et PPP)	(569)	(507)	(1 065)
Cash-flow libre	(182)	316	4 201
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)	(128)	(3 320)	(3 611)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)	1	12	43
Incidence nette des variations de périmètre y compris reprise des dettes nettes	6	(4 631)	(4 677)
Investissements financiers nets	(121)	(7 939)	(8 245)
Autres	(23)	(102)	(90)
Investissements financiers nets totaux	(144)	(8 041)	(8 335)

Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres - part du Groupe											
(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2018 publiés	1 494	10 339	(2 323)	-	7 767	2 983	(213)	(861)	19 185	633	19 818
Impact changement de méthodes ^(*)	-	-	-	-	(2)	-	-	-	(2)	-	(3)
Capitaux propres au 01/01/2019 retraités	1 494	10 339	(2 323)	-	7 765	2 983	(213)	(861)	19 183	633	19 815
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	1 359	-	-	1 359	52	1 412
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	(62)	(53)	(115)	(71)	(186)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	8	(93)	(85)	-	(85)
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	1 359	(54)	(146)	1 160	(19)	1 141
Augmentation de capital	7	195	-	-	-	-	-	-	202	392	594
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(362)	-	(139)	-	-	-	(502)	-	(502)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	-	1 918	(2 983)	-	-	(1 065)	(26)	(1 092)
Palements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	70	-	-	-	70	-	70
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	2	-	(2)	-	1	1	2
Variations de périmètre	-	-	-	-	(5)	-	5	-	-	1 734	1 734
Divers	-	-	-	-	(328)	-	1	(1)	(328)	(1)	(329)
Capitaux propres au 30/06/2019	1 501	10 534	(2 685)	-	9 282	1 359	(264)	(1 007)	18 720	2 714	21 434
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	1 901	-	-	1 901	96	1 997
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	243	(351)	(108)	88	(20)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	2	(4)	(2)	-	(2)
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	1 901	245	(355)	1 791	184	1 975
Augmentation de capital	12	345	-	-	-	-	-	-	357	2	359
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(398)	-	(3)	-	-	-	(401)	-	(401)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	-	(439)	-	-	-	(439)	(241)	(680)
Palements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	125	-	-	-	125	-	125
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	(10)	-	-	-	(10)	(2)	(12)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(2)	-	2	-	-	(53)	(53)
Divers	-	-	-	-	298	-	(2)	(2)	294	1	294
Capitaux propres au 31/12/2019	1 513	10 879	(3 083)	-	9 252	3 260	(18)	(1 364)	20 438	2 604	23 042
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	(294)	-	-	(294)	(124)	(419)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	(477)	76	(401)	(148)	(549)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	(58)	(58)	-	(58)
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	(294)	(477)	18	(753)	(272)	(1 025)
Augmentation de capital	2	80	-	-	-	-	-	-	83	-	83
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(148)	-	(188)	-	-	-	(336)	-	(336)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	39	2 527	(3 260)	-	-	(694)	(8)	(702)
Palements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	62	-	-	-	62	-	62
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	(3)	-	-	-	(3)	2	(1)
Variations de périmètre	-	-	-	-	2	-	(2)	-	-	(104)	(104)
Divers	-	-	-	-	(100)	-	-	-	(100)	(1)	(101)
Capitaux propres au 30/06/2020	1 516	10 959	(3 231)	39	11 553	(294)	(498)	(1 346)	18 697	2 222	20 919

(*) Changement de méthodes comptables lié à la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Annexe aux comptes consolidés semestriels

A.	Faits marquants et évolution du périmètre de consolidation	25
1.	Faits marquants – Impact de la crise sanitaire de la Covid-19	25
2.	Évolution du périmètre de consolidation	26
B.	Principes comptables, méthodes d'évaluation, et dispositions spécifiques mises en place dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19	27
1.	Principes comptables	27
2.	Méthodes de consolidation	28
3.	Règles et méthodes d'évaluation	29
4.	Dispositions spécifiques mises en place dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19	30
C.	Indicateurs financiers par pôle et zone géographique	32
1.	Informations sectorielles par branche et pôle	32
2.	Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique	39
3.	Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers	40
D.	Principales composantes du compte de résultat	41
4.	Résultat opérationnel	41
5.	Coût de l'endettement financier net	42
6.	Autres produits et charges financiers	42
7.	Impôts sur les bénéfices	42
8.	Résultat par action	43
E.	Données relatives aux participations du Groupe	44
9.	Goodwill et tests de perte de valeur des goodwill	44
10.	Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises	45
11.	Autres actifs financiers non courants	46
F.	Branche concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures	47
12.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	47
13.	Créances financières PPP (sociétés contrôlées)	48
14.	Engagements hors bilan de la branche concessions	48
G.	Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	50
15.	Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles	50
16.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	51
17.	Provisions non courantes	52
18.	Dettes relatives aux contrats de location	52
19.	Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus	53
H.	Capitaux propres	54
20.	Informations relatives aux capitaux propres	54
21.	Dividendes	56
I.	Financement et gestion des risques financiers	57
22.	Données relatives à l'endettement financier net	57
23.	Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	60
24.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	61
25.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	62

J.	Avantages du personnel et paiements en actions	64
26.	Provisions pour avantages du personnel	64
27.	Palements en actions	64
K.	Autres notes	67
28.	Transactions avec les parties liées	67
29.	Note sur les litiges	67
30.	Événements postérieurs à la clôture	68
L.	Autres règles et méthodes de consolidation	69

A. Faits marquants et évolution du périmètre de consolidation

1. Faits marquants – Impacts de la crise sanitaire de la Covid-19

La Covid-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020. Face à cette crise sanitaire mondiale sans précédent, la sécurité de ses équipes, partenaires, sous-traitants, clients et parties prenantes, ainsi que la continuité des services publics dont il est délégataire, sont les priorités absolues de VINCI.

Appréciation de performance financière

L'activité et les résultats du Groupe ont été fortement affectés par les conséquences de la pandémie de la Covid-19 tant dans les concessions que dans le contracting.

- le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2020 s'élève à 18,5 milliards d'euros, en baisse de 14,9 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2019 et de - 17,0 % à structure comparable ;
- le résultat opérationnel sur activité (ROPA), en forte baisse par rapport au 1^{er} semestre 2019, s'établit à 267 millions d'euros. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 1,4 % (10,5 % au 1^{er} semestre 2019) ;
- le résultat opérationnel courant (ROC) incluant une contribution négative des résultats des participations consolidées par mise en équivalence, ressort à 118 millions d'euros (2 341 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019) ;
- le résultat net consolidé part du Groupe affiche une perte de 294 millions (contre un bénéfice de 1 359 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019) ;
- l'endettement financier net ressort à 22,1 milliards d'euros au 30 juin 2020, en baisse de 2,1 milliards d'euros sur 12 mois et en hausse de 0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2019.

La performance opérationnelle des différents métiers du Groupe est commentée dans le rapport d'activité semestriel.

Le Groupe n'a pas modifié ses indicateurs de performance financière, les effets de la pandémie sont répartis dans l'ensemble du compte de résultat et certains éléments ne peuvent être isolés soit, car leurs conséquences se traduisent en une baisse du chiffre d'affaires, soit, car l'impact de la Covid-19 ne peut être déterminé de manière fiable.

Le Résultat opérationnel courant (ROC) a été affecté par la baisse du chiffre d'affaires générant une sous-activité plus particulièrement en France après l'entrée en confinement, ainsi que par une productivité amoindrie à la suite de la mise en place de nouvelles normes sanitaires et de mesures barrières sur les chantiers. Les coûts supplémentaires concernent principalement :

- des coûts de démobilisation, d'arrêt et de remobilisation des chantiers et des mesures prises par le Groupe pour assurer la sécurité des collaborateurs sur site face aux risques sanitaires ;
- des coûts fixes de personnel compensés en partie par les indemnités d'activité partielle ;
- des coûts de locaux ou matériels non utilisés.

Ces coûts supplémentaires encourus au cours du 1^{er} semestre 2020 ne sont pas inclus dans la mesure de l'avancement des contrats de construction et ne génèrent donc pas de chiffre d'affaires.

Certains éléments de résultat comme les pertes de valeur des goodwill ou d'actifs significatifs et les coûts de restructuration, sont présentés en éléments non courants, comme ils l'étaient déjà dans le passé.

Opérations de financement et gestion de la liquidité du Groupe

Au cours du premier semestre, le Groupe a sécurisé et renforcé sa structure financière.

VINCI dispose au 30 juin 2020, d'un montant total de liquidités, y compris billets de trésorerie, de 18,3 milliards d'euros, dont :

- une trésorerie nette gérée de 5,8 milliards d'euros, signe d'une excellente tenue de la trésorerie opérationnelle au 1^{er} semestre de l'année.
- un crédit bancaire syndiqué confirmé et non utilisé par VINCI de 8,0 milliards d'euros à échéance novembre 2024 ;
- une ligne de crédit supplémentaire, obtenue entre avril et mai, de 3,3 milliards d'euros à échéance mars 2021 auprès d'un pool de onze banques ;
- un encours des billets de trésorerie de 1,2 milliard d'euros au 30 juin 2020 (0,8 milliard d'euros à fin décembre 2019).

2. Évolution du périmètre de consolidation

L'évolution du périmètre au premier semestre 2020 est présentée ci-dessous. Les principales variations proviennent de l'acquisition d'une vingtaine de sociétés par VINCI Energies en France, en Europe et en Amérique du Sud, par Eurovia et par VINCI Construction en France (dont le groupe Climent - travaux publics et carrières, composé de six sociétés).

Les autres variations sont essentiellement liées à des restructurations juridiques au sein du périmètre du Groupe.

	30/06/2020			30/06/2019			31/12/2019		
(en nombre de sociétés)	Total	France	International	Total	France	International	Total	France	International
Filiales en intégration globale	2 052	1 112	940	2 010	1 101	909	2 047	1 106	941
Coentreprises (*)	146	94	52	143	89	54	151	98	53
Entreprises associées (*)	40	20	20	41	20	21	38	20	18
Total	2 238	1 226	1 012	2 194	1 210	984	2 236	1 224	1 012

(*) Sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Acquisitions et cessions des périodes antérieures

La principale opération de l'exercice 2019 a concerné l'acquisition par VINCI Airports de 50,01 % du capital du holding de contrôle de Gatwick Airports Limited, le 13 mai 2019.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, VINCI a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. L'allocation des valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables acquis à la date de prise de contrôle en 2019, a été finalisée au 1^{er} semestre 2020 et s'est traduite par la reconnaissance d'un goodwill définitif de 1 422 millions d'euros au 30 juin 2020.

Cette opération est détaillée dans la note B.1.1 Évolution du périmètre de consolidation du document d'enregistrement universel 2019.

Les autres opérations réalisées en 2019 concernaient notamment l'acquisition d'une trentaine de sociétés par VINCI Energies et une prise de participation de 49,9 % par VINCI Immobilier dans la société Urvat. VINCI a également revu l'évaluation des actifs et des passifs identifiables à la date d'acquisition de ces sociétés. Aucun ajustement significatif n'a été constaté.

B. Principes comptables, méthodes d'évaluation et dispositions spécifiques mises en place dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19

1. Principes comptables

Les principes comptables retenus au 30 juin 2020 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2019, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2020 ^(*).

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2020 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 juillet 2020. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces derniers sont présentés dans le document d'enregistrement universel n° D.20-0090 qui a été déposé auprès de l'AMF le 2 mars 2020 et amendé le 17 avril 2020 dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2020

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2020 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de VINCI au 30 juin 2020. Elles concernent principalement :

- amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises – Définition d'une activité » ;
- amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme "significatif" » ;
- amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
- amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « Réforme des taux benchmark » :

Ces amendements permettent de ne pas tenir compte des effets de la réforme des taux, notamment dans l'appréciation du caractère hautement probable des flux d'intérêts couverts, jusqu'à ce que la transition vers les nouveaux indices soit effective.

Ils modifient certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture. Dans cette perspective, le Groupe porte une attention accrue en ce qui concerne les modalités définies dans le cadre des nouveaux financements. Les taux IBOR continuent à être utilisés comme des taux de référence dans les marchés financiers et sont utilisés pour la valorisation d'instruments financiers dont les dates de maturité excèdent la date de fin attendue de ces taux.

Le Groupe a appliqué ces amendements par anticipation à compter du 1^{er} janvier 2019.

- interprétation de l'IFRS IC relative à l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location et de l'amortissement des agencements :

Le Groupe a pris connaissance des décisions de l'IFRS IC, publiées le 16 décembre 2019, sur l'appréciation des durées de location pour les contrats renouvelables par tacite reconduction ou sans date d'échéance contractuelle. L'IFRS IC confirme qu'il faut déterminer la période exécutoire, en retenant une vision économique, au-delà des caractéristiques juridiques. Les contrats concernés sont essentiellement les baux immobiliers.

Par ailleurs, l'IFRS IC a également confirmé que la durée d'amortissement des agencements non déplaçables ne doit pas être supérieure à la durée du contrat de location.

Le Groupe a appliqué cette interprétation avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019, date de la première application d'IFRS 16 « Contrats de location ». Les impacts de cette application sont limités et ont conduit le Groupe à constater un droit d'utilisation complémentaire de 57 millions d'euros, en contrepartie d'une dette locative.

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2020

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2020 :

- amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants » ;
- amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels – Contrats déficitaires, notion de coûts directement liés au contrat » ;
- amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles – Comptabilisation des produits générés avant la mise en service » ;
- amendements à IFRS 16 « Contrats de location Covid-19 – Aménagements de loyers » ;
- amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises – Références au cadre conceptuel » ;
- améliorations annuelles des IFRS Cycle 2018-2020.

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours. Cependant, ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

^(*) Disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

2. Méthodes de consolidation

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, VINCI réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

Pour certaines sociétés de projet d'infrastructures en concession ou en contrat de partenariat public-privé dans lesquelles VINCI n'est pas seul investisseur en capital, outre l'analyse de la gouvernance établie avec chaque partenaire, le Groupe peut être amené à étudier les caractéristiques des contrats de sous-traitance afin de vérifier qu'ils ne confèrent pas de pouvoirs additionnels susceptibles d'aboutir à une situation de contrôle de fait. Cela concerne le plus souvent les contrats de construction et les contrats d'exploitation/maintenance des ouvrages concédés.

Une analyse est menée en cas d'occurrence d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Selon les dispositions de la norme IFRS 11, les partenariats du Groupe sont classés en deux catégories (activités conjointes et coentreprises) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet. Le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'ensemble de ces partenariats.

Activités conjointes : la plupart des partenariats de la branche contracting correspond à des activités conjointes de par la forme légale des structures juridiques employées, comme en France, où les parties ont généralement recours à la société en participation (SEP) pour contractualiser leurs activités de travaux en partenariat.

Dans certains cas, lorsque les faits et circonstances démontrent que les activités d'une entreprise reviennent à fournir une production aux parties, la nature d'activité conjointe est avérée alors même que la forme légale du véhicule juridique n'établit pas de transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat. En effet, cela indique que les parties ont droit, en substance, à la quasi-totalité des avantages économiques associés aux actifs de l'entreprise et qu'elles en régleront les passifs. Au sein du groupe VINCI, cette situation concerne notamment certains postes d'enrobage détenus par Eurovia destinés à ses activités de construction et de rénovation d'infrastructures routières.

Coentreprises : les partenariats français de copromotion immobilière contractualisés sous la forme de SCCV (société civile de construction vente) correspondent à des coentreprises selon la norme IFRS 11 et sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Il en est de même pour les autres partenariats du Groupe réalisés via une entité ayant une personnalité morale et lorsque les partenaires n'enlèvent pas l'intégralité de la production de la coentreprise.

Les **entreprises associées** sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques. Cela s'applique aux participations détenues par le Groupe dans Aéroports de Paris (ADP) et CFE.

Le Groupe considère que seul le holding portant les activités de l'aéroport de Londres Gatwick présente des intérêts minoritaires significatifs (49,99 %). La gouvernance de cette société est décrite dans le document d'enregistrement universel 2019 en note B.1.1 Acquisition de 50,01 % de l'aéroport de Londres Gatwick. Le périmètre de consolidation du Groupe n'inclut pas d'autre coentreprise ou entreprise associée individuellement significative. Cette appréciation est fondée sur l'incidence de ces intérêts sur la performance financière, le bilan consolidé et les flux de trésorerie du Groupe. VINCI ne détient pas d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur certains indicateurs du bilan et du compte de résultat du Groupe.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- évaluation du chiffre d'affaires à l'avancement des contrats de construction et de services ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- détermination des taux d'actualisation et des durées de location retenus pour la détermination de la valeur des droits d'utilisation et des dettes liées pour les contrats de location (IFRS 16) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

Compte tenu de la crise sanitaire en cours, le Groupe a procédé à un examen approfondi de ces hypothèses et estimations, et mis en place des dispositions spécifiques présentées de façon détaillée en note 4 Dispositions spécifiques mises en place dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19.

3.2 Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des titres de participation non consolidés, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti ; tels que définis par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ») sont communiquées en note I.25 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains titres de participation non consolidés et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêts intermédiaires

3.3.1 Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe est structurellement saisonnière, cependant dans le contexte de la crise de la Covid-19 l'appréciation de la saisonnalité pourrait être fortement impactée.

En règle générale, le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, dont le volume d'activité est traditionnellement inférieur à celui de la seconde partie de l'année, du fait des conditions climatiques ;
- les sociétés de concessions autoroutières, dont le volume de trafic au 1^{er} semestre est structurellement inférieur à celui du 2^e semestre, étant donné le poids élevé du trafic des véhicules légers durant la période estivale.

Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre a représenté entre 45 % et 46 % du chiffre d'affaires de l'année.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1^{er} semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit habituellement par une consommation de la trésorerie d'exploitation au 1^{er} semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2^e semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêt semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (par exemple les redevances de brevets et licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés dans les comptes de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du 1^{er} semestre sont provisionnées en totalité.

3.3.2 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif estimé pour l'exercice 2020 (y compris impôts différés). Ce taux peut être ajusté des incidences fiscales liées à des éléments à caractère inhabituel de la période.

3.3.3 Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2020 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2019. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues au 1^{er} semestre 2020 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

4. Dispositions spécifiques mises en place dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19

Dans ce contexte de crise sanitaire et afin de s'assurer du correct traitement comptable des conséquences de l'évènement Covid-19 sur ses indicateurs de performance et sa situation financière au 30 juin 2020, des instructions spécifiques ont été transmises à l'ensemble des filiales du Groupe.

4.1 Coûts et obligations rattachés aux contrats

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de construction et de services est comptabilisé conformément aux dispositions d'IFRS 15. L'avancement des contrats de construction et de services est mesuré soit selon l'avancement physique, soit selon l'avancement par les coûts.

Les coûts engagés qui ne contribuent pas à l'avancement de l'entité dans l'exécution de l'obligation (coûts d'inefficiences importants comme les coûts non prévus des pertes de matières, d'heures de main-d'œuvre ou d'autres ressources engagées...) ne sont pas inclus dans la mesure de l'avancement et ne génèrent donc pas de chiffre d'affaires. Sur cette période impactée par la crise sanitaire, cela concerne notamment les coûts de démobilisation, d'arrêt et de remobilisation des chantiers.

Par ailleurs, le Groupe a revu les prévisions à fin d'affaire de ses contrats long terme pour y intégrer, dans le reste à faire, les surcoûts et coûts de dysfonctionnement à venir liés aux effets de la Covid-19. Lorsque ces surcoûts ont donné lieu à un contrat déficitaire, une provision pour perte à terminaison a été comptabilisée dès le 30 juin 2020 pour couvrir les pertes à venir. VINCI s'est également employé à respecter ses obligations contractuelles. Il n'a pas été identifié au 30 juin 2020 d'événements significatifs, tels que des résiliations de contrat, pénalités pour retard d'exécution, litiges avec des clients ou des fournisseurs, susceptibles d'impacter de façon significative les états financiers semestriels.

4.2 Goodwill et immobilisations incorporelles

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », une entité doit apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. La diminution significative du chiffre d'affaires dans les activités des concessions et de contracting au premier semestre 2020 constitue un indice de perte de valeur. Des tests de perte de valeur ont été mis en œuvre au 30 juin 2020 pour :

- les actifs significatifs récemment acquis,
- les entités qui présentaient, au 31 décembre 2019, les marges de manœuvre (entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable) les plus réduites,
- les entités pour lesquelles, au regard des analyses menées par le Groupe, les conséquences de la crise sanitaire pouvaient potentiellement aboutir à une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs recouvrables sont déterminées sur la base d'un calcul de valeur d'utilité. Les méthodologies appliquées par le Groupe sont décrites en note E.9.2 Tests des valeurs des goodwill présentée dans le document d'enregistrement universel 2019.

Dans la branche concessions, le Groupe a effectué des tests de perte de valeur chez VINCI Airports et chez VINCI Highways. Les business plans ont été mis à jour par le management des pôles sur la base de scénario prévoyant une sortie de crise progressive, en cohérence avec les hypothèses de marché retenues par les associations sectorielles (ex : IATA). Ces plans sont soumis à des incertitudes en lien avec la situation actuelle. À l'issue de ces tests, la valeur recouvrable des UGT VINCI Airports et VINCI Highways reste supérieure à leur valeur nette comptable ; ces tests n'ont par ailleurs pas conduit à des dépréciations d'actifs corporels et incorporels.

Dans la branche Contracting, seules les UGT présentant au 31 décembre 2019 une valeur recouvrable proche de la valeur nette comptable et/ou pour lesquelles, au regard des analyses menées par le Groupe, les conséquences de la crise sanitaire pouvaient potentiellement aboutir à une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable, ont été testées. Les business plans ont été mis à jour par le management des pôles concernés. Les tests se sont traduits par la comptabilisation d'une dépréciation du goodwill de 68 millions d'euros dont 50 millions d'euros concerne l'UGT VINCI Energies Amérique du Nord, présentée en éléments opérationnels non courants conformément aux règles du Groupe.

Des informations complémentaires sont communiquées en note E.9 Goodwill et tests de perte de valeur des goodwill.

4.3 Créances clients et impôts différés actifs

Les difficultés financières liées à la crise sanitaire entraînent un risque accru de défaillance de certains clients et/ou partenaires. L'exposition du Groupe au risque de crédit a fait l'objet d'un travail spécifique et d'une revue approfondie des créances clients, qui a conduit à l'enregistrement de dépréciations complémentaires pour un montant de 80 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020, notamment sur les compagnies aériennes.

Le recouvrement des impôts différés actifs a fait également l'objet d'une attention particulière au 30 juin 2020.

4.4 Comptabilité de couverture et covenants

Le Groupe n'a pas été amené à revoir ses stratégies de couverture et a maintenu ses politiques de comptabilité de couverture telles que décrites dans les états financiers au 31 décembre 2019.

Les principales expositions couvertes concernent le risque de taux d'intérêts, ainsi que le risque patrimonial. Au 30 juin 2020, la crise de la Covid-19 n'a eu que peu d'incidence sur le caractère hautement probable des flux couverts. En effet, les calendriers de construction et de tirage de dettes n'ont pas été significativement remis en cause.

Concernant le risque patrimonial, les situations nettes des filiales couvertes ont fait l'objet d'un suivi particulier. Seules les couvertures relatives à l'aéroport de Londres Gatwick ont été partiellement déqualifiées à hauteur de 100 millions de livres sterling afin de tenir compte de la baisse de sa situation nette pour le même montant.

Les principes de valorisation des instruments financiers prennent en compte l'évolution du risque de crédit des contreparties, ainsi que le risque de crédit propre du Groupe. La politique de gestion de VINCI prévoyait déjà des limites strictes en fonction des ratings des contreparties, ainsi l'impact de la crise a été limité.

Par ailleurs, le Groupe a porté une attention particulière aux contrats de financement qui pourraient présenter à court ou moyen terme des risques de non-respect des ratios financiers. Au 30 juin 2020, ces ratios financiers sont respectés.

C. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique

1. Informations sectorielles par branche et pôle

L'information sectorielle est présentée par pôle, conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

Le Groupe est organisé en deux grandes branches d'activités, les concessions et le contracting, et un pôle directement rattaché à la holding : VINCI Immobilier. Chaque branche est elle-même organisée en pôles de métiers :

Branche concessions

- VINCI Autoroutes : concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour et Arcos).
- VINCI Airports : gestion en pleine propriété, par contrats de concession et/ou gestion déléguée de plates-formes aéroportuaires en France et à l'international.
- Autres concessions : VINCI Highways (infrastructures autoroutières et routières essentiellement à l'international), VINCI Railways (infrastructures ferroviaires), VINCI Stadium (gestion de stades).

Branche contracting

- VINCI Energies : services à l'industrie, infrastructures, facility management, technologies de l'information et de communication.
- Eurovia : construction et maintenance d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, travaux d'aménagement urbain, production de matériaux (enrobés), carrières, services.
- VINCI Construction : conception et construction d'ouvrages de bâtiment (résidentiel et non résidentiel) et de génie civil, génie civil spécialisé, travaux hydrauliques, grands projets, travaux pour le secteur de l'oil and gas.

VINCI Immobilier : activités de promotion immobilière (immobilier résidentiel, immobilier d'entreprise, résidences gérées et services immobiliers).

1.1 Informations sectorielles par branche

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes des branches et des pôles concernés, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec le reste du Groupe.

Les effets de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les principaux indicateurs opérationnels du Groupe sont commentés dans le rapport d'activité.

1^{er} semestre 2020

	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
(en millions d'euros)	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires (*)	2 592	6 133	3 824	5 799	15 756	436	(292)	18 493
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	400	-	-	-	-	-	(69) (**)	331
Chiffre d'affaires total	2 992	6 133	3 824	5 799	15 756	436	(361)	18 824
Résultat opérationnel sur activité	545	186	(120)	(321)	(255)	(24)	-	267
% du chiffre d'affaires (*)	21,0 %	3,0 %	(3,1 %)	(5,5 %)	(1,6 %)	-	-	1,4 %
Résultat opérationnel courant	474	154	(138)	(343)	(327)	(29)	-	118
Résultat opérationnel	449	106	(138)	(391)	(423)	(27)	-	-
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 502	361	56	(114)	304	(3)	-	1 803
% du chiffre d'affaires (*)	57,9 %	5,9 %	1,5 %	(2,0 %)	1,9 %	-	-	9,7 %
Dotations aux amortissements	938	201	193	245	639	20	-	1 598
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(115)	(64)	(116)	(138)	(319)	(62)	-	(497)
Remboursement des dettes de location (***)	(18)	(138)	(44)	(79)	(261)	(17)	-	(296)
Cash-flow opérationnel	515	152	(79)	(315)	(242)	115	-	388
Investissements de développement (concessions et PPP)	(561)	1	-	(9)	(8)	-	-	(569)
Cash-flow libre	(47)	153	(79)	(324)	(250)	115	-	(182)
Bilan								
Capitaux engagés au 30/06/2020	40 080	4 808	1 772	771	7 351	1 493	-	48 925
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	1 208	12	116	272	399	179	-	1 786
Excédent (endettement) financier net	(33 777)	(1 178)	(64)	536	(706)	12 340	-	(22 142)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(***) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

1^{er} semestre 2019

	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
(en millions d'euros)	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	3 836	6 370	4 353	7 013	17 737	470	(313)	21 729
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	447	-	-	-	-	-	(124) ⁽²⁾	323
Chiffre d'affaires total	4 282	6 370	4 353	7 013	17 737	470	(437)	22 052
Résultat opérationnel sur activité	1 844	378	(10)	64	432	13	-	2 289
% du chiffre d'affaires ⁽¹⁾	48,1 %	5,9 %	(0,2 %)	0,9 %	2,4 %	-	-	10,5 %
Résultat opérationnel courant	1 954	348	(25)	50	373	14	-	2 341
Résultat opérationnel	1 965	348	(30)	50	369	14	-	2 348
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 692	508	130	238	877	57	-	3 625
% du chiffre d'affaires ⁽¹⁾	70,2 %	8,0 %	3,0 %	3,4 %	4,9 %	-	-	16,7 %
Dotations aux amortissements	835	183	177	219	579	17	-	1 431
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(79)	(69)	(130)	(189)	(388)	(59)	-	(525)
Remboursement des dettes de location ⁽³⁾	(9)	(119)	(36)	(74)	(230)	(15)	-	(254)
Cash-flow opérationnel	1 686	(156)	(306)	(513)	(976)	112	-	823
Investissements de développement (concessions et PPP)	(496)	1	-	(12)	(11)	-	-	(507)
Cash-flow libre	1 191	(155)	(306)	(525)	(987)	112	-	316
Bilan								
Capitaux engagés au 30/06/2019 ⁽⁴⁾	40 676	5 085	2 193	1 527	8 804	1 124	-	50 604
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	1 168	9	113	278	400	194	-	1 761
Excédent (endettement) financier net	(34 131)	(1 577)	(656)	189	(2 044)	11 935	-	(24 241)

(1) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(2) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(3) Y compris charges financières associées

(4) Retraité de l'application de l'interprétation de l'IFRS IC publiée le 16 décembre 2019 précisant l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

Exercice 2019

	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
(en millions d'euros)	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	8 544	13 749	10 209	14 926	38 884	1 320	(695)	48 053
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	1 038	-	-	-	-	-	(338) ⁽²⁾	699
Chiffre d'affaires total	9 581	13 749	10 209	14 926	38 884	1 320	(1 033)	48 753
Résultat opérationnel sur activité	3 989	827	430	396	1 654	92	-	5 734
% du chiffre d'affaires ⁽²⁾	46,7 %	6,0 %	4,2 %	2,7 %	4,3 %	-	-	11,9 %
Résultat opérationnel courant	4 146	729	394	337	1 461	97	-	5 704
Résultat opérationnel	4 167	723	363	314	1 400	97	-	5 664
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	5 796	1 065	694	688	2 446	254	-	8 497
% du chiffre d'affaires ⁽²⁾	67,8 %	7,7 %	6,8 %	4,6 %	6,3 %	-	-	17,7 %
Dotations aux amortissements	1 762	387	382	472	1 241	37	-	3 040
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(241)	(144)	(298)	(411)	(853)	(154)	-	(1 249)
Remboursement des dettes de location ⁽³⁾	(26)	(259)	(101)	(157)	(516)	(32)	-	(575)
Cash-flow opérationnel	3 800	781	466	234	1 482	(16)	-	5 266
Investissements de développement (concessions et PPP)	(1 026)	2	-	(42)	(39)	-	-	(1 065)
Cash-flow libre	2 774	784	466	193	1 443	(16)	-	4 201
Bilan								
Capitaux engagés au 31/12/2019 ⁽⁴⁾	41 030	4 805	1 761	912	7 478	1 550	-	50 058
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	1 273	11	113	280	404	193	-	1 870
Excédent (endettement) financier net	(33 952)	(1 186)	100	918	(168)	12 466	-	(21 654)

(1) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(2) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(3) Y compris charges financières associées.

(4) Retraité de l'application de l'interprétation de l'IFRS IC publiée le 16 décembre 2019 précisant l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

1.2 Informations sectorielles de la branche concessions

1^{er} semestre 2020

(en millions d'euros)	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires ^(*)	1 892	592	108	2 592
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	204	196	1	400
Chiffre d'affaires total	2 096	788	109	2 992
Résultat opérationnel sur activité	701	(127)	(29)	545
% du chiffre d'affaires ^(*)	37,0 %	(21,4 %)	(26,9 %)	21,0 %
Résultat opérationnel courant	698	(201)	(23)	474
Résultat opérationnel	698	(225)	(23)	449
Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 324	140	38	1 502
% du chiffre d'affaires ^(*)	69,9 %	23,7 %	35,3 %	57,9 %
Dotations aux amortissements	631	258	49	938
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(7)	(99)	(9)	(115)
Remboursement des dettes de location ^(**)	(3)	(9)	(6)	(18)
Cash-flow opérationnel	692	(200)	23	515
Investissements de développement (concessions et PPP)	(377)	(188)	4	(561)
Cash-flow libre	315	(388)	26	(47)
Bilan				
Capitaux engagés au 30/06/2020	20 979	16 159	2 941	40 080
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	14	1 018	175	1 208
Excédent (endettement) financier net	(19 668)	(10 691)	(3 418)	(33 777)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

1^{er} semestre 2019

	Concessions			
(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires (*)	2 608	1 070	158	3 836
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	358	86	2	447
Chiffre d'affaires total	2 966	1 156	161	4 282
Résultat opérationnel sur activité	1 407	432	5	1 844
% du chiffre d'affaires (*)	53,9 %	40,4 %	3,2 %	48,1 %
Résultat opérationnel courant	1 402	518	34	1 954
Résultat opérationnel	1 402	518	45	1 965
Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 004	608	80	2 692
% du chiffre d'affaires (*)	76,8 %	56,8 %	50,8 %	70,2 %
Dotations aux amortissements	616	171	48	835
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(9)	(64)	(6)	(79)
Remboursement des dettes de location (**)	(2)	(3)	(4)	(9)
Cash-flow opérationnel	1 210	457	19	1 686
Investissements de développement (concessions et PPP)	(375)	(119)	(2)	(496)
Cash-flow libre	835	338	17	1 191
Bilan				
Capitaux engagés au 30/06/2019 (***)	21 103	16 428	3 145	40 676
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	14	994	159	1 168
Excédent (endettement) financier net	(19 500)	(12 049)	(2 582)	(34 131)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Y compris charges financières associées.

(***) Retraité de l'application de l'interprétation de l'IFRS IC publiée le 16 décembre 2019 précisant l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

Exercice 2019

	Concessions			
(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	Total
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires (*)	5 593	2 631	319	8 544
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	834	198	6	1 038
Chiffre d'affaires total	6 427	2 829	325	9 581
Résultat opérationnel sur activité	2 967	1 016	6	3 989
% du chiffre d'affaires (*)	53,0 %	38,6 %	2,0 %	46,7 %
Résultat opérationnel courant	2 948	1 187	11	4 146
Résultat opérationnel	2 948	1 179	41	4 167
Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	4 178	1 466	152	5 796
% du chiffre d'affaires (*)	74,7 %	55,7 %	47,8 %	67,8 %
Dotations aux amortissements	1 238	427	97	1 762
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(24)	(205)	(12)	(241)
Remboursement des dettes de location (**)	(5)	(11)	(10)	(26)
Cash-flow opérationnel	2 822	899	78	3 800
Investissements de développement (concessions et PPP)	(775)	(248)	(3)	(1 026)
Cash-flow libre	2 048	651	75	2 774
Bilan				
Capitaux engagés au 31/12/2019 (***)	20 774	17 153	3 104	41 030
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	14	1 082	176	1 273
Excédent (endettement) financier net	(19 964)	(10 530)	(3 458)	(33 952)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Y compris charges financières associées.

(***) Retraité de l'application de l'interprétation de l'IFRS IC publiée le 16 décembre 2019 précisant l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	%	1 ^{er} semestre 2019	%	Exercice 2019	%
Chiffre d'affaires						
France	9 484	51,3 %	12 262	56,4 %	26 307	54,7 %
Allemagne	1 436	7,8 %	1 371	6,3 %	3 140	6,5 %
Royaume-Uni	1 234	6,7 %	1 301	6,0 %	3 002	6,2 %
Europe centrale et orientale ^(*)	851	4,6 %	884	4,1 %	2 219	4,6 %
Portugal	234	1,3 %	468	2,2 %	1 011	2,1 %
Autres pays d'Europe	1 746	9,4 %	1 748	8,0 %	3 734	7,8 %
Europe hors France	5 501	29,7 %	5 771	26,6 %	13 106	27,3 %
Europe ^(**)	14 985	81,0 %	18 034	83,0 %	39 413	82,0 %
dont Union européenne	14 524	78,5 %	17 522	80,6 %	38 292	79,7 %
Amérique du Nord	1 439	7,8 %	1 204	5,5 %	3 166	6,6 %
dont Etats-Unis	1 060	5,7 %	892	4,1 %	2 197	4,6 %
Amérique centrale et du Sud	404	2,2 %	596	2,7 %	1 264	2,6 %
Afrique	627	3,4 %	687	3,2 %	1 603	3,3 %
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 037	5,6 %	1 209	5,6 %	2 607	5,4 %
International hors Europe	3 508	19,0 %	3 696	17,0 %	8 640	18,0 %
International hors France	9 009	48,7 %	9 467	43,6 %	21 746	45,3 %
Total ^(***)	18 493	100,0 %	21 729	100,0 %	48 053	100,0 %

(*) Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

(**) Dont zone euro : 12 183 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020 (65,9 % du chiffre d'affaires total), 15 119 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (69,6 % du chiffre d'affaires total) et 32 727 millions d'euros pour l'exercice 2019 (68,1 % du chiffre d'affaires total).

(***) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

La crise sanitaire de la Covid-19 s'est traduite par une forte diminution du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2020 par rapport au 1^{er} semestre 2019. Le chiffre d'affaires réalisé en France s'établit à 9 484 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020, en baisse de près de 23 % par rapport au 1^{er} semestre 2019 du fait de l'arrêt quasi-total de l'activité sur la période du confinement.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'établit à 9 009 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020, en recul de 4,8 % par rapport au 1^{er} semestre 2019. Il représente 48,7 % du total (43,6 % au 1^{er} semestre 2019 et 45,3 % en 2019).

3. Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers

(en millions d'euros)	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Capitaux engagés - actifs		75 796	76 299	78 445
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	26 389	26 957	26 869
- Impôts différés sur écarts d'évaluation liés aux regroupements d'entreprises		(2 656)	(2 684)	(2 708)
Goodwill brut	9	11 920	11 437	11 873
Autres immobilisations incorporelles	15.1	6 739	7 045	7 410
Immobilisations corporelles ^(*)	15.2	9 750	9 604	10 189
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 786	1 761	1 870
Autres actifs financiers non courants	11-13	1 405	1 492	1 525
- Prêts et créances collatéralisés (à plus d'un an)		(4)	-	(4)
Stocks et travaux en cours	16	1 524	1 367	1 434
Clients et autres débiteurs	16	12 902	13 852	14 523
Autres actifs courants d'exploitation	16	5 376	5 258	5 252
Autres actifs courants hors exploitation		29	45	48
Actifs d'impôt exigible		637	165	166
Capitaux engagés - passifs		(26 871)	(25 695)	(28 387)
Provisions courantes	16	(4 654)	(4 358)	(4 741)
Fournisseurs	16	(8 152)	(7 885)	(8 514)
Autres passifs courants d'exploitation	16	(13 489)	(12 660)	(14 177)
Autres passifs courants hors exploitation		(420) ^(**)	(489)	(662)
Passifs d'impôt exigible		(157)	(303)	(292)
Total capitaux engagés		48 925	50 604	50 058

(*) Retraité de l'application de l'interprétation IFRIC publiée le 16 décembre 2019 précisant l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

(**) Déduction faite des dividendes à dénouer en actions (cf. note H.21 Dividendes).

D. Principales composantes du compte de résultat

4. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	Exercice 2019
Chiffre d'affaires (*)	18 493	21 729	48 053
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	331	323	699
Chiffre d'affaires total	18 824	22 052	48 753
Produits des activités annexes (**)	70	108	198
Achats consommés	(4 233)	(4 647)	(10 382)
Services extérieurs	(2 207)	(2 567)	(5 384)
Personnel intérimaire	(465)	(622)	(1 412)
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(3 937)	(4 412)	(9 776)
Impôts et taxes	(457)	(513)	(1 192)
Charges de personnel	(5 645)	(5 816)	(11 836)
Autres produits et charges opérationnels	(2)	28	84
Dotations aux amortissements	(1 598)	(1 431)	(3 040)
Dotations nettes aux provisions	(84)	108	(279)
Charges opérationnelles	(18 628)	(19 871)	(43 216)
Résultat opérationnel sur activité	267	2 289	5 734
% du chiffre d'affaires (*)	1,4 %	10,5 %	11,9 %
Paiements en actions (IFRS 2)	(90)	(100)	(291)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(88)	121	212
Autres éléments opérationnels courants	29	32	48
Résultat opérationnel courant	118	2 341	5 704
Pertes de valeur des goodwill	(68)	-	(21)
Effets de périmètre et résultats de cession sur titres	4	7	(18)
Autres éléments opérationnels non courants	(54)	-	-
Total éléments opérationnels non courants	(119)	7	(40)
Résultat opérationnel	-	2 348	5 664

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Les produits des activités annexes regroupent principalement les produits locatifs, les ventes de matériel, matériaux et marchandises, les études et les redevances à l'exclusion de celles enregistrées par les sociétés concessionnaires.

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Il exclut les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), les autres éléments opérationnels courants (incluant la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence) ainsi que les éléments opérationnels non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité (ROPA) les charges IFRS 2 associées aux paiements en actions (plans d'épargne Groupe, actions de performance), la quote-part du Groupe dans les résultats des filiales consolidées par mise en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances actionnaires accordés par le Groupe à certaines de ses filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées notamment). Le résultat opérationnel courant est destiné à présenter la performance opérationnelle du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période.

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits non courants, ceux-ci comprennent principalement les pertes de valeur des goodwill, les charges de restructuration, ainsi que des produits et charges relatifs aux variations de périmètre (plus ou moins-values de cession de titres, impacts des changements de contrôle).

La diminution du résultat opérationnel sur activité constatée sur le 1^{er} semestre 2020 traduit principalement les conséquences directes de la pandémie de la Covid-19. Il intègre les coûts fixes de structure, les surcoûts liés à la crise sanitaire, les programmes d'économies de charges opérationnelles mis en place par le Groupe ainsi que les indemnités d'activité partielle comptabilisées en diminution des charges de personnel. Au 30 juin 2020, les dotations nettes aux provisions intègrent une dépréciation des créances clients de 80 millions d'euros, concernant notamment les compagnies aériennes.

Les éléments opérationnels non courants du premier semestre 2020 s'élèvent à 119 millions d'euros. Ils comprennent les pertes de valeur des goodwill pour 68 millions d'euros (dont 50 millions d'euros relatives à l'UGT VINCI Energies Amériques du Nord), des dépréciations d'actifs au Chili et des coûts de restructuration.

En 2019, ils représentaient une charge nette de 40 millions d'euros et comprenaient :

- les effets de périmètre pour - 18 millions d'euros composés, d'une part, des résultats de cession par la branche concessions de participations dans TJH, société concessionnaire d'une autoroute en Jamaïque, et dans Toll Collect, la cession par Eurovia de ses activités en Roumanie et le désengagement d'Entrepose de ses activités de forage ; et d'autre part, des compléments de prix et frais d'acquisition chez VINCI Energies, Eurovia et VINCI Airports.
- des pertes de valeurs de goodwill pour - 21 millions d'euros, concernant notamment les activités ferroviaires d'Eurovia.

5. Coût de l'endettement financier net

Au 1^{er} semestre 2020, le coût de l'endettement financier net s'élève à 303 millions d'euros, en hausse de 32 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2019 (270 millions d'euros).

La hausse du coût de l'endettement financier net provient principalement de l'impact en semestre plein de l'acquisition l'aéroport Londres Gatwick. Cette augmentation est partiellement compensée par une baisse du taux d'intérêt de la dette long terme grâce aux refinancements réalisés en 2019 et 2020 à des taux inférieurs à ceux des dettes remboursées.

Le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	Exercice 2019
Passifs financiers évalués au coût amorti	(384)	(351)	(754)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	17	20	41
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	85	97	151
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	(21)	(36)	11
Total coût de l'endettement financier net	(303)	(270)	(551)

6. Autres produits et charges financiers

Les autres charges et produits financiers se répartissent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	Exercice 2019
Coûts d'actualisation	(3)	(39)	(80)
Coûts d'emprunts immobilisés	19	18	41
Charges financières relatives aux contrats de location	(21)	(15)	(40)
Résultat de change	(4)	5	8
Total autres produits et charges financiers	(9)	(31)	(71)

La baisse des coûts d'actualisation provient principalement de l'évolution de la courbe des taux sur les obligations de maintien en l'état du domaine concédé générant un produit de 11 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020 contre une charge de 11 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019. Les coûts d'actualisation portent également sur les provisions pour engagements de retraite pour 7 millions d'euros (13 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019), et sur les redevances fixes à plus d'un an des aéroports de Salvador au Brésil et de Belgrade en Serbie pour 7 millions d'euros (8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019).

Les coûts d'emprunts immobilisés concernent principalement la société Arcos, les aéroports de Belgrade en Serbie et de Londres Gatwick au Royaume-Uni.

7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 107 millions d'euros (635 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019). Cette charge d'impôt intègre, d'une part, un produit d'impôt relatif à la conclusion favorable d'un litige ancien et, d'autre part, une charge d'impôts différés de 101 millions d'euros suite à l'annulation de la baisse du taux d'impôts prévue en Grande-Bretagne à compter du 1^{er} avril 2020, maintenant un taux d'impôt de 19 %, contre 17 % voté initialement.

Hors éléments non récurrents :

- en France, sur la base d'un résultat bénéficiaire, principalement généré par VINCI Autoroutes, le taux effectif d'impôt ressort à 40 % ;
- à l'international, sur la base d'un résultat déficitaire, le taux effectif d'impôt ressort à 19 %.

8. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de la période, déduction faite du nombre moyen pondéré de titres autodétenus.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif des instruments de capitaux propres émis par la société, principalement des options de souscription d'actions et des actions de performance. La dilution résultant de l'exercice d'options de souscription d'actions ou d'actions de performance est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33.

Pour le calcul du résultat par action avant et après dilution, le résultat est corrigé des impacts enregistrés directement en capitaux propres résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs. Ceux-ci ont été nuls au cours du 1^{er} semestre 2020 et au titre de l'exercice 2019.

Les tableaux ci-dessous indiquent le passage du résultat par action avant dilution au résultat net dilué par action :

1^{er} semestre 2020	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
Total actions	606 094 854		
Actions autodétenues	(52 130 050)		
Avant dilution	553 964 804	(294)	(0,53)
Options de souscription	-		
Plan d'épargne Groupe	-		
Actions de performance	-		
Après dilution	553 964 804	(294)	(0,53)

1^{er} semestre 2019	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
Total actions	598 829 560		
Actions autodétenues	(44 575 158)		
Avant dilution	554 254 402	1 359	2,45
Options de souscription	81 155		
Plan d'épargne Groupe	304 214		
Actions de performance	4 182 209		
Après dilution	558 821 980	1 359	2,43

Exercice 2019	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
Total actions	601 090 748		
Actions autodétenues	(46 548 305)		
Avant dilution	554 542 443	3 260	5,88
Options de souscription	42 222		
Plan d'épargne Groupe	328 423		
Actions de performance	5 494 713		
Après dilution	560 407 801	3 260	5,82

E. Données relatives aux participations du Groupe

9. Goodwill et tests de perte de valeur des goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Valeur nette à l'ouverture	11 647	9 792
Goodwill constatés au cours de la période	155	1 737
Pertes de valeur	(68)	(21)
Sorties de périmètre	-	-
Écarts de conversion	(174)	90
Autres mouvements	108	50
Valeur nette à la clôture	11 667	11 647

Les goodwill constatés au cours de la période concernent principalement les acquisitions en Allemagne, au Portugal et au Danemark réalisées par VINCI Energies.

Au 30 juin 2020, le montant définitif du goodwill de l'aéroport de Londres Gatwick, affecté à l'UGT VINCI Airports, s'élève à 1 422 millions d'euros. Les pertes de valeur constatées au 1^{er} semestre sont décrites dans la note 9.2 « Tests de perte de valeur des goodwill ».

9.1 Principaux goodwill

Les principaux goodwill au 30 juin 2020 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2020			31/12/2019
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
VINCI Airports	2 522	-	2 522	2 525
VINCI Energies France	2 447	-	2 447	2 442
Groupe ASF	1 935	-	1 935	1 935
VINCI Energies Allemagne	792	-	792	707
VINCI Energies Amérique du Nord	647	(50)	597	639
VINCI Energies Benelux	432	-	432	431
VINCI Energies Scandinavie	334	-	334	330
VINCI Highways	240	-	240	256
VINCI Energies Suisse	223	-	223	205
Eurovia USA	216	-	216	215
Entrepose	201	-	201	201
Soletanche Bachy	171	-	171	171
VINCI Energies Espagne	157	-	157	158
Autres	1 605	(203)	1 401	1 432
Total	11 920	(253)	11 667	11 647

9.2 Tests de perte de valeur des goodwill

Dans le contexte de la crise sanitaire, des tests de perte de valeur ont été réalisés au premier semestre 2020 pour VINCI Airports et pour les unités génératrices de trésorerie (UGT) qui présentaient les marges de manœuvre les plus réduites au 31 décembre 2019. Ces tests sont basés sur les taux d'actualisation (WACC) retenus au 31 décembre 2019 et présentés en note E.9.2 Tests de valeurs des goodwill du document d'enregistrement universel 2019.

- UGT VINCI Airports : sur la base des hypothèses du management du pôle d'une sortie de crise progressive sur trois ou quatre années et d'un retour à horizon 2030 au trafic projeté pré-crise, la valeur recouvrable de l'UGT VINCI Airports reste supérieure à sa valeur nette comptable au 30 juin 2020. Une hausse du WACC de +100 points de base ou une réduction des flux de trésorerie opérationnels de 5 % conduiraient à une réduction de la valeur d'utilité, de respectivement 3,7 milliards d'euros et 1,4 milliard d'euros. La valeur d'utilité resterait néanmoins supérieure à la valeur nette comptable de l'UGT ;
- UGT VINCI Highways : sur la base d'une hypothèse d'un retour en 2025 au trafic projeté pré-crise, la valeur recouvrable de l'UGT VINCI Highways reste supérieure à sa valeur nette comptable au 30 juin 2020. Une hausse du WACC de 50 points de base ou une réduction des flux de trésorerie opérationnels de 5 % conduiraient à une réduction de la valeur d'utilité, de l'ordre de 130 millions d'euros. La valeur d'utilité resterait supérieure à la valeur nette comptable de l'UGT ;
- UGT VINCI Energies Amériques du Nord : le management du pôle a révisé ses hypothèses de flux à la suite de la crise de la Covid-19 qui a particulièrement touché les activités de cette UGT au 1^{er} semestre 2020. Le Groupe a ainsi comptabilisé au 30 juin 2020 une dépréciation de 50 millions d'euros. Une hausse du WACC de 50 points de base, une réduction des flux de trésorerie opérationnels de 5 % se traduiraient par une valeur d'utilité inférieure à la valeur nette comptable au 30 juin 2020, de respectivement 55 millions d'euros et 36 millions d'euros.

10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises

10.1 Variations de la période

(en millions d'euros)	30/06/2020			31/12/2019		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
Valeur des titres en début de période	1 199	671	1 870	1 154	520	1 674
dont concessions	782	491	1 273	745	398	1 143
dont contracting	415	82	497	408	90	497
dont VINCI Immobilier	2	98	100	2	32	34
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	-	10	11	-	33	33
Part du Groupe dans les résultats de la période	(42)	(46)	(88)	30	182	212
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période	(6)	(52)	(58)	(15)	(71)	(86)
Dividendes distribués	(2)	(28)	(31)	(46)	(124)	(170)
Variations de périmètre et autres	(1)	(1)	(2)	22	41	63
Reclassements (*)	1	83	84	53	91	144
Valeur des titres en fin de période	1 149	637	1 786	1 199	671	1 870
dont concessions	748	460	1 208	782	491	1 273
dont contracting	399	83	482	415	82	497
dont VINCI Immobilier	1	94	95	2	98	100

(*) Reclassements en provisions pour risques financiers des quotes-parts de situation nette négatives des sociétés mises en équivalence.

Nota : les définitions des entreprises associées et coentreprises sont présentées en note B.2. Méthodes de consolidation.

Au 30 juin 2020, les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent notamment, pour la branche concessions, les participations détenues dans le Groupe ADP (713 millions d'euros), Kansai Airports (282 millions d'euros) et, pour la branche contracting, celle détenue dans le groupe CFE (234 millions d'euros).

Les montants figurant sur la ligne « Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période » concernent pour l'essentiel l'impact des opérations de couverture de taux d'intérêt sur des projets en concession ou en partenariat public-privé.

10.2 Informations financières agrégées

Au cours de la période, la contribution des sociétés mises en équivalence au résultat global consolidé du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020			1 ^{er} semestre 2019			Exercice 2019		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
Résultat net	(42)	(46)	(88)	32	89	121	30	182	212
dont concessions	(43)	(51)	(93)	21	67	88	7	115	121
dont contracting	1	5	6	11	14	25	24	42	66
dont VINCI Immobilier	-	-	(1)	-	8	8	-	25	25
Autres éléments du résultat global	(6)	(52)	(58)	(7)	(77)	(85)	(15)	(71)	(86)
dont concessions	8	(55)	(48)	(8)	(74)	(82)	(10)	(67)	(77)
dont contracting	(13)	3	(10)	-	(4)	(3)	(5)	(5)	(9)
Résultat global	(48)	(98)	(146)	25	12	36	15	110	126
dont concessions	(35)	(106)	(141)	13	(7)	6	(4)	48	44
dont contracting	(12)	8	(4)	12	10	22	19	37	57
dont VINCI Immobilier	-	-	(1)	-	8	8	-	25	25

11. Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
Actifs financiers évalués au coût amorti	1 085	1 160
Créances financières (PPP) ^(*)	210	207
Instruments de capitaux propres	109	158
Autres actifs financiers non courants	1 405	1 525

(*) Les informations relatives aux « Créances financières (PPP) » sont présentées en note F.13.

Actifs financiers non courants évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent principalement des créances rattachées à des participations, comme des avances d'actionnaires aux entités gérant des projets en concession ou partenariat public-privé pour 841 millions d'euros (842 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	Exercice 2019
Début de période	1 160	1 059
Acquisitions de la période	39	146
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	1	21
Pertes de valeur	(1)	(4)
Sorties de la période	(23)	(59)
Autres mouvements et écarts de conversion	(90)	(3)
Fin de période	1 085	1 160

Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres comprennent principalement les titres de participation des filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

F. Branche concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures

12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	Total
Valeur brute				
Au 01/01/2019	32 927	5 251	2 365	40 542
Acquisitions de la période (*)	859	208	5	1 072
Sorties de la période	(1)	(6)	-	(6)
Écarts de conversion	-	14	70	83
Effets de périmètre et autres mouvements	11	(29)	1	(17)
	33 797	5 437	2 440	41 674
Subventions reçues	(7)	-	-	(7)
Au 31/12/2019	33 789	5 437	2 440	41 667
Acquisitions de la période (*)	215	163	1	378
Sorties de la période	(2)	-	-	(2)
Écarts de conversion	-	(100)	(122)	(222)
Effets de périmètre et autres mouvements	10	47	1	58
	34 012	5 547	2 320	41 879
Subventions reçues	(2)	-	(2)	(4)
Au 30/06/2020	34 010	5 547	2 318	41 875
Amortissements et pertes de valeur				
Au 01/01/2019	(12 548)	(612)	(264)	(13 424)
Amortissements de la période	(1 087)	(170)	(71)	(1 329)
Pertes de valeur	-	(14)	-	(14)
Sorties de la période	-	1	-	1
Écarts de conversion	-	(5)	(3)	(8)
Autres mouvements	(14)	(4)	(7)	(24)
Au 31/12/2019	(13 649)	(804)	(345)	(14 798)
Amortissements de la période	(559)	(88)	(39)	(687)
Pertes de valeur	-	(7)	-	(7)
Sorties de la période	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	5	10	15
Autres mouvements	(7)	(2)	(1)	(9)
Au 30/06/2020	(14 215)	(897)	(374)	(15 486)
Valeur nette				
Au 01/01/2019	20 379	4 639	2 101	27 118
Au 31/12/2019	20 141	4 633	2 095	26 869
Au 30/06/2020	19 795	4 650	1 944	26 389

(*) Y compris coûts d'emprunts immobilisés.

Les acquisitions de la période s'élèvent à 378 millions d'euros (464 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019).

Elles comprennent les investissements réalisés par VINCI Airports pour un montant de 159 millions d'euros, par le groupe ASF pour 103 millions d'euros, par Cofiroute pour 63 millions d'euros, et par Arcos pour 34 millions d'euros (respectivement 87, 178, 72 et 107 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019).

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant brut de 1 529 millions d'euros au 30 juin 2020 (1 517 millions d'euros au 30 juin 2019). Celles-ci concernent essentiellement les filiales de VINCI Autoroutes pour 1 179 millions d'euros (dont 486 millions d'euros pour Arcos, 322 millions d'euros pour ASF, 258 millions d'euros pour Cofiroute, 113 millions d'euros pour Escota) et de VINCI Airports pour 347 millions d'euros.

Au 30 juin 2020, les immobilisations incorporelles du domaine concédé rattachées aux activités de VINCI Airports et de VINCI Highways ont fait l'objet de tests de perte de valeur. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP sont décrites en note F. Branche concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures du document d'enregistrement universel 2019.

13. Créances financières PPP (sociétés contrôlées)

Les créances financières PPP rattachées aux contrats de concession et aux contrats de partenariat public-privé gérés par le Groupe sont présentées à l'actif du bilan consolidé, pour leur part à plus d'un an, au sein du poste « Autres actifs financiers non courants » (voir note E.11 Autres actifs financiers non courants).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2020	Exercice 2019
Début de période	207	172
Acquisitions de la période	14	49
Pertes de valeur	-	-
Remboursements	(9)	(15)
Autres mouvements et écarts de conversion	(1)	-
Fin de période	210	207

La part à moins d'un an est présentée, au bilan, en « Autres actifs financiers courants ». Elle s'élève à 7 millions d'euros au 30 juin 2020 (6 millions d'euros au 31 décembre 2019).

14. Engagements hors bilan de la branche concessions

14.1 Engagements hors bilan des sociétés contrôlées par le Groupe

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

(en millions d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
Groupe ASF	928	1 024
Cofiroute	685	762
Aéroport de Belgrade (Serbie)	328	441
ANA Group (Portugal)	184	220
Arcos	123	143
Aéroports du Cambodge	121	132
Lamsac (Pérou)	105	127
ADL - Aéroports de Lyon	37	36
Société concessionnaire Aéroport du Grand Ouest (Scago)	35	35
Aéroport de Londres Gatwick (Royaume-Uni)	29	96
Autres	29	44
Total	2 602	3 060

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés concessionnaires d'autoroutes sont constituées pour l'essentiel des engagements pris dans le cadre des contrats de concession, des contrats de plan pluriannuels du Plan de relance autoroutier 2015 et du Plan d'investissements autoroutiers approuvé en 2018. Au cours de la période, l'avancement des travaux réalisés par les sociétés de VINCI Autoroutes a conduit à une diminution des engagements du pôle de 194 millions d'euros, ceux-ci s'élevant à 1 736 millions d'euros au 30 juin 2020.

L'avancement des travaux dans les aéroports de Belgrade et Londres Gatwick conduisent à réduire leurs engagements d'investissement respectifs de 113 et 67 millions d'euros au premier semestre 2020.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées, qui font l'objet de provisions spécifiques (voir note G.16 Analyse des provisions courantes) déterminées en fonction des plans d'entretien.

Sûretés réelles rattachées au financement

Des sûretés réelles (nantissements de titres) sont généralement octroyées en garantie des financements mis en place dans les filiales et s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Date de départ	Date de fin	Montant
Aéroport de Londres Gatwick	2011	2049	2 613
Arcour	2008	2047	646
Aerodom	2017	2029	358
Lamsac	2016	2037	355
ADL - Aéroports de Lyon	2016	2032	225
Aéroport de Belgrade	2018	2035	188
Gefyra	1997	2029	177
Arcos	2018	2045	67
Caraibus (Martinique)	2015	2035	65
Autres sociétés concessionnaires			124

14.2 Engagements hors bilan des sociétés mises en équivalence

Obligations contractuelles d'investissement

Au 30 juin 2020, les engagements d'investissement pris par ces sociétés s'élèvent, en quote-part du Groupe, à 393 millions d'euros (529 millions d'euros au 31 décembre 2019). Ils concernent principalement les projets d'infrastructures en construction de la branche concessions, dont le projet de l'autoroute Via 40 Express entre les villes de Bogotá et Girardot en Colombie (193 millions d'euros), le tronçon de l'autoroute A7 en Allemagne (63 millions d'euros) et l'aéroport de Santiago du Chili (42 millions d'euros).

La diminution de 136 millions d'euros de ces engagements au cours de la période traduit l'avancement des travaux réalisés sur ces projets.

Sûretés réelles rattachées au financement

Des sûretés réelles ont été accordées sous forme de nantissement de titres de sociétés consolidées par mise en équivalence.

La quote-part des titres nantis au 30 juin 2020, en valeur nette comptable, s'élève à 39 millions d'euros et concerne notamment les titres des sociétés WVB East End Partners (société concessionnaire du projet Ohio River Bridges – East End Crossing aux États-Unis) pour 20 millions d'euros, SMTPC (société concessionnaire du tunnel routier du Prado-Carénage à Marseille) pour 10 millions d'euros et Synerail (contrat de partenariat public-privé GSM-Rail – Global System for Mobile communication – Railway) pour 9 millions d'euros.

Engagements de mise de fonds

Le Groupe s'est engagé à effectuer des mises de fonds (capital et/ou prêts subordonnés) dans des sociétés mises en équivalence. Au 30 juin 2020, ces engagements s'élèvent à 49 millions d'euros (85 millions d'euros au 31 décembre 2019). Ils concernent principalement la société concessionnaire de l'aéroport de Santiago du Chili pour 30 millions d'euros (39 millions d'euros au 31 décembre 2019).

G. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

15. Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

15.1 Autres immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Brevets et licences	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute				
Au 31/12/2019	253	551	7 221	8 026
Au 30/06/2020	252	569	6 559	7 380
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31/12/2019	(46)	(450)	(121)	(616)
Au 30/06/2020	(48)	(470)	(124)	(642)
Valeur nette				
Au 31/12/2019	208	101	7 101	7 410
Au 30/06/2020	205	99	6 435	6 739

Au 30 juin 2020, la valeur nette des autres immobilisations incorporelles s'élève à 6 739 millions d'euros (7 410 millions d'euros au 31 décembre 2019). La principale variation résulte de l'évolution de taux de change constatée depuis le 31 décembre 2019 sur la livre sterling.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent le droit d'exploitation de l'aéroport de Londres Gatwick pour 6 070 millions d'euros au 30 juin 2020. Ce droit d'exploitation étant assimilé à une licence perpétuelle, il n'est pas amorti conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, un test de perte de valeur a été effectué : aucune dépréciation n'a dû être constatée au 30 juin 2020.

15.2 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Droits d'usage des contrats de location							Total
	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions et immeubles de placement	Matériels, installations techniques et agencements	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Biens immobiliers ^(*)	Biens mobiliers	
Valeur brute								
Au 31/12/2019	4 429	1 273	3 465	9 156	16	1 281	1 376	20 997
Au 30/06/2020	4 422	1 272	3 408	9 226	16	1 434	1 397	21 175
Amortissements et pertes de valeur								
Au 31/12/2019	(3 197)	(371)	(745)	(5 702)	(5)	(324)	(466)	(10 809)
Au 30/06/2020	(3 299)	(374)	(795)	(5 952)	(7)	(433)	(566)	(11 426)
Valeur nette								
Au 31/12/2019	1 232	903	2 720	3 455	11	958	911	10 189
Au 30/06/2020	1 122	899	2 613	3 274	9	1 002	832	9 750

(*) Retraité de l'application de l'interprétation IFRS IC publiée le 16 décembre 2019 précisant l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 998 millions d'euros au 30 juin 2020 (1 023 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Au 30 juin 2020, les droits d'usage des contrats de location s'élèvent à un montant total de 1 842 millions d'euros, à comparer à 1 879 millions d'euros au 31 décembre 2019.

16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

16.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	Variations 30/06/2020 - 31/12/2019		
				Variations du BFR liées à l'activité	Variations de périmètre	Autres variations (*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1 524	1 367	1 434	100	4	(15)
Clients et autres débiteurs	12 902	13 852	14 523	(1 580)	69	(109)
Autres actifs courants d'exploitation	5 376	5 258	5 252	79	22	23
Stocks et créances d'exploitation I	19 802	20 477	21 209	(1 401)	96	(101)
Fournisseurs	(8 152)	(7 885)	(8 514)	271	(29)	120
Autres passifs courants d'exploitation	(13 489)	(12 660)	(14 177)	645	(77)	120
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation II	(21 640)	(20 545)	(22 691)	916	(106)	240
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) I+II	(1 838)	(68)	(1 482)	(485)	(11)	140
Provisions courantes	(4 654)	(4 358)	(4 741)	14	(25)	98
dont part à moins d'un an des provisions non courantes	(116)	(198)	(193)	-	-	77
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(6 492)	(4 426)	(6 223)	(471)	(36)	238

(*) Correspondant principalement aux écarts de conversion.

Dans le cadre de la crise de la Covid-19, le Groupe a revu ses principes de provisionnement des créances clients. Ces dernières intègrent une dotation de 80 millions d'euros pour le premier semestre 2020, concernant notamment les compagnies aériennes.

16.2 Analyse des provisions courantes

Au 1^{er} semestre 2020 et en 2019, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
01/01/2019	4 322	1 534	(1 339)	(196)	92	42	(2)	4 452
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	903	182	(110)	(15)	(14)	-	1	946
Service après-vente	391	135	(117)	(12)	(4)	-	3	396
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 346	804	(701)	(66)	37	-	8	1 428
Litiges	513	168	(120)	(32)	2	-	1	533
Restructurations	31	18	(14)	(6)	(2)	-	-	27
Autres risques courants	1 035	542	(321)	(56)	15	-	3	1 219
Reclassement part à moins d'un an	234	-	-	-	(24)	(17)	-	193
31/12/2019	4 452	1 849	(1 384)	(186)	11	(17)	17	4 741
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	946	62	(39)	(13)	(2)	-	(2)	953
Service après-vente	396	38	(28)	(1)	1	-	(6)	401
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 428	475	(456)	(9)	6	-	(13)	1 431
Litiges	533	66	(45)	(19)	26	-	(3)	558
Restructurations	27	21	(9)	(1)	-	-	-	37
Autres risques courants	1 219	118	(119)	(67)	17	-	(10)	1 158
Reclassement part à moins d'un an	193	-	-	-	-	(76)	(1)	116
30/06/2020	4 741	782	(697)	(110)	49	(76)	(35)	4 654

Les provisions courantes, liées au cycle d'exploitation, concernent principalement les provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés. Celles-ci sont destinées, en particulier, à couvrir les dépenses à effectuer :

- par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées, des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Au 30 juin 2020, elles concernent pour l'essentiel le groupe ASF pour 465 millions d'euros (453 millions d'euros au 31 décembre 2019) et Cofiroute pour 276 millions d'euros (269 millions d'euros au 31 décembre 2019) ;
- par les sociétés concessionnaires de plates-formes aéroportuaires (réparation des pistes, voies de circulation et autres surfaces revêtues) pour 182 millions d'euros (194 millions d'euros au 31 décembre 2019) dont 74 millions d'euros pour le groupe ANA (85 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Les provisions pour autres risques courants sont majoritairement constituées de provisions ayant une valeur unitaire inférieure à 2 millions d'euros. Elles comprennent également des provisions relatives aux remises en état des sites et de repliement de chantiers pour 193 millions d'euros (195 millions d'euros au 31 décembre 2019).

17. Provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2020 et de l'exercice 2019, les provisions non courantes (hors avantages du personnel) figurant au bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
01/01/2019	1 053	169	(155)	(29)	139	(42)	1	1 135
Risques financiers	826	20	(13)	-	145	-	-	978
Autres risques	544	120	(81)	(58)	30	-	2	557
Reclassement part à moins d'un an	(234)	-	-	-	24	17	-	(193)
31/12/2019	1 135	140	(94)	(59)	199	17	2	1 341
Risques financiers	978	31	(5)	-	87	-	-	1 090
Autres risques	557	17	(13)	(1)	(262)	-	(5)	292
Reclassement part à moins d'un an	(193)	-	-	-	-	76	1	(116)
30/06/2020	1 341	48	(18)	(1)	(175)	76	(4)	1 266

Provisions pour risques financiers

Les provisions pour risques financiers comprennent la quote-part du Groupe dans les situations nettes négatives des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces situations nettes négatives résultent de la mise à juste valeur, dans les comptes des sociétés concernées, des instruments financiers dérivés de taux (couverture de flux de trésorerie).

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, dont certains sont décrits en note K.29 Note sur les litiges.

18. Dettes relatives aux contrats de location

Au 30 juin 2020, les dettes relatives aux contrats de location s'élèvent à 1 827 millions d'euros, dont 1 337 millions d'euros au titre de la part à plus d'un an et 490 millions d'euros au titre de la part à moins d'un an.

La variation nette enregistrée au titre de la période écoulée (une diminution 35 millions d'euros) se décompose comme suit :

- nouvelles dettes de location : 260 millions d'euros ;
- remboursements des dettes de location : (275) millions d'euros ;
- autres variations : (20) millions d'euros.

19. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus

19.1 Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel

(en millions d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
Obligations d'achat et d'investissement (*)	593	538
Obligations rattachées à l'exploitation des carrières	113	119

(*) Hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession et de PPP (voir note F. Branche concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures).

Les obligations d'achat et d'investissement, hors celles rattachées aux contrats de concession, concernent principalement VINCI Immobilier, Eurovia et VINCI Energies. Les engagements d'investissements de VINCI Immobilier comprennent le complément du solde des titres de la société URBAT suite à la prise de participation de 49 % en février 2019.

Ces engagements incluent également les obligations d'investissement du Groupe au titre des contrats de partenariat public-privé gérés par la branche contracting.

Les obligations rattachées à l'exploitation des carrières regroupent les droits de forage et contrats de location de carrières, qui concernent principalement Eurovia.

19.2 Autres engagements donnés et reçus

(en millions d'euros)	30/06/2020	31/12/2019
Autres engagements donnés	1 079	1 119
Autres engagements reçus	376	361

Ces montants comprennent notamment des sûretés personnelles octroyées en garantie de bonne exécution des travaux des sociétés concessionnaires.

Les engagements hors bilan du Groupe font l'objet d'un reporting spécifique effectué à chaque clôture annuelle et semestrielle. Ils sont présentés selon l'activité à laquelle ils se rattachent, dans les notes annexes correspondantes.

Ainsi, les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession et des éléments non reconnus au bilan au titre des engagements de retraite figurent respectivement :

- en note F.14 Engagements hors bilan de la branche concessions ;
- en note J.26 Provisions pour avantages du personnel.

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de construction et de services sont détaillés en note G.16.3 du document d'enregistrement universel 2019.

H. Capitaux propres

20. Informations relatives aux capitaux propres

Politique de gestion du capital

VINCI dispose d'un programme de rachat d'actions approuvé par l'assemblée générale du 17 avril 2019 et d'un nouveau programme approuvé par l'assemblée générale du 18 juin 2020 d'une durée de 18 mois et portant sur un montant maximum d'achat de 2 milliards d'euros au cours maximum de 130 euros. Au cours du premier trimestre, près de 3,5 millions de titres ont été rachetés au cours moyen de 96,09 euros, pour un montant total de 335 millions d'euros.

Les actions autodétenues (voir note H.20.2 Actions autodétenues) sont affectées au financement d'opérations de croissance externe, à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et à l'abondement de plans d'actionnariat salarié à l'international. Elles peuvent aussi être annulées.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2020, plus de 55 % des salariés du Groupe sont actionnaires de VINCI, au travers de fonds communs de placement investis en actions VINCI. Ces fonds détenant 8,54 % du capital de la société, les salariés et anciens salariés du Groupe en sont collectivement le premier actionnaire.

Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe ou les capitaux propres de la société mère VINCI SA.

20.1 Capital social

Le capital social au 30 juin 2020 est composé de 606 212 714 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

Évolution du nombre d'actions composant le capital

	30/06/2020	31/12/2019
Nombre d'actions en début de période	605 237 689	597 515 984
Augmentations de capital	975 025	7 721 705
Nombre d'actions en fin de période	606 212 714	605 237 689
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	606 212 714	605 237 689
Valeur nominale de l'action (en euros)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	51 492 166	50 491 699
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié</i>	<i>22 329 211</i>	<i>21 328 744</i>

20.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2020	31/12/2019
Nombre d'actions en début de période	50 491 699	42 749 600
Rachats d'actions de la période	3 482 269	10 104 964
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2016)	778	(2 009 323)
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2017)	(2 139 259)	(900)
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2018)	(1 200)	(900)
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2019)	(1 200)	(1 050)
Livraison d'actions dans le cadre de Castor International	(340 921)	(350 692)
Nombre d'actions en fin de période	51 492 166	50 491 699

Au 30 juin 2020, le nombre total d'actions autodétenues s'élève à 51 492 166 actions, pour un montant de 3 231 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

22 329 211 actions sont affectées à la couverture des plans d'incitation à long terme et des opérations d'actionnariat salarié et 29 162 955 actions sont destinées à être apportées en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, ou cédées.

20.3 Opérations reconnues directement en capitaux propres

Les principales opérations constatées en capitaux propres s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2020			31/12/2019		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Coûts de couverture						
Réserve à l'ouverture	(7)	-	(7)	2	-	2
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	(14)	(14)	(7)	-	(7)
Couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net						
Réserve à l'ouverture	(1 002)	-	(1 002)	(663)	-	(664)
Variations de juste valeur attribuables aux sociétés mises en équivalence	(79)	-	(79)	(121)	-	(121)
Autres variations de juste valeur de la période	2	-	2	(277)	-	(277)
Éléments de juste valeur constatés en résultat	36	-	36	62	-	62
Variations de périmètre et divers	-	-	-	(3)	-	(3)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	(1 043)	(1 043)	(1 002)	-	(1 002)
dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence	(751)	-	(751)	(671)	-	(671)
Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	I+II	(1 057)	(1 057)	(1 008)	-	(1 009)
Effet d'impôt associé	314	-	314	233	-	233
Réserve nette d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	III	(743)	(743)	(775)	-	(776)
Instruments de capitaux propres						
Réserve à l'ouverture	-	-	-	1	-	1
Réserve nette d'impôt à la clôture	IV	(1)	(1)	-	-	-
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite						
Réserve à l'ouverture	(589)	(17)	(606)	(367)	-	(367)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	(6)	(29)	(36)	(295)	(20)	(315)
Effet d'impôt associé	(7)	6	(1)	73	4	77
Variations de périmètre et divers	-	-	-	-	-	(1)
Réserve nette d'impôt à la clôture	V	(602)	(642)	(589)	(17)	(606)
Réserve nette d'impôt totale (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)	IV+V	(603)	(643)	(589)	(17)	(606)
Total opérations enregistrées directement en capitaux propres	III+IV+V	(1 346)	(1 386)	(1 364)	(17)	(1 381)

Les montants inscrits directement en capitaux propres concernent les opérations de couverture pour - 1 043 millions d'euros (- 1 170 millions d'euros pour les couvertures de flux de trésorerie et 127 millions d'euros pour les couvertures d'investissement net) et les gains et pertes actuariels sur engagements de retraite pour - 602 millions d'euros.

Les opérations relatives à la couverture du risque de taux s'élèvent à - 1 146 millions d'euros, dont :

- un montant de - 411 millions d'euros concernant les filiales intégrées globalement, notamment VINCI SA pour - 272 millions d'euros et VINCI Autoroutes pour - 89 millions d'euros.
 - un montant de - 735 millions d'euros au titre des sociétés mises en équivalence, concernant pour l'essentiel la société LISEA (- 463 millions d'euros) et d'autres sociétés gestionnaires de projets d'infrastructure en partenariat public-privé ou concession.
- Ces opérations sont décrites en note J.27.1.2 Description des opérations de couverture de flux de trésorerie du document d'enregistrement universel 2019.

20.4 Intérêts minoritaires

La seule filiale présentant des intérêts minoritaires significatifs est le holding détenant indirectement 50,01 % de l'aéroport de Londres Gatwick. Ils s'élèvent à 1 581 millions d'euros au 30 juin 2020 (1 960 millions d'euros au 31 décembre 2019).

21. Dividendes

L'assemblée générale du 18 juin 2020 a décidé la distribution d'un dividende de 2,04 euros par action au titre de l'exercice 2019. Compte tenu de l'acompte de 0,79 euro versé en novembre 2019, le solde restant à payer ressort à 1,25 euros par action. Les actionnaires peuvent opter entre le 25 juin 2020 et le 9 juillet 2020 inclus pour le paiement de ce solde soit en numéraire ou soit en actions nouvelles de la société à un prix fixé à 78,71 euros.

Sur un total de 554 379 328 actions ayant droit au dividende, 336 226 351 actions ont été présentées à l'option pour un paiement en actions nouvelles et 218 152 977 actions pour un paiement en numéraire. La dette financière représentant le montant total du dividende à verser de 693 millions d'euros est comptabilisée pour la part qui sera versée en numéraire (273 millions d'euros) en autres dettes financières courantes et pour la part qui sera dénouée en actions (420 millions d'euros) en autres passifs courants hors exploitation. Ces dividendes seront payés le 16 juillet 2020.

Les dividendes versés par VINCI SA à ses actionnaires au titre des exercices 2019 et 2018 s'analysent comme suit :

	2019	2018
Dividende par action <i>(en euros)</i>		
Acompte sur dividende	0,79	0,75
Solde du dividende	1,25	1,92
Dividende net global	2,04	2,67
Montant du dividende <i>(en millions d'euros)</i>		
Acompte sur dividende	440	417
Solde du dividende	693 (*)	1 065
Dividende net global	1 133	1 482

(*) dont 273 millions à verser en numéraire.

I. Financement et gestion des risques financiers

22. Données relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2020, l'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, ressort à 22,1 milliards d'euros, en augmentation de 488 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2019. Il se décompose de la manière suivante :

Analyse par catégorie comptable <i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2020			31/12/2019		
	Non courant	Courant ^(*)	Total	Non courant	Courant ^(*)	Total
Passifs financiers évalués au coût amorti						
Emprunts obligataires	(23 150)	(1 402)	(24 552)	(23 300)	(1 795)	(25 094)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(3 267)	(883)	(4 150)	(3 075)	(630)	(3 705)
Dettes financières long terme^(**)	(26 418)	(2 284)	(28 702)	(26 374)	(2 425)	(28 799)
Billets de trésorerie	-	(1 191)	(1 191)	-	(800)	(800)
Autres dettes financières courantes	-	(324)	(324)	-	(50)	(50)
Découverts bancaires	-	(418)	(418)	-	(911)	(911)
Comptes courants financiers passifs	-	(43)	(43)	-	(31)	(31)
I - Dettes financières brutes	(26 418)	(4 260)	(30 678)	(26 374)	(4 217)	(30 591)
<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	<i>(1 230)</i>	<i>(16)</i>	<i>(1 246)</i>	<i>(889)</i>	<i>(10)</i>	<i>(898)</i>
<i>dont incidence de la mise à la juste valeur des dettes de l'aéroport de Londres Gatwick</i>	<i>(464)</i>	<i>-</i>	<i>(464)</i>	<i>(516)</i>	<i>-</i>	<i>(516)</i>
Actifs financiers au coût amorti						
Prêts et créances financières collatéralisés	4	-	4	4	-	4
Comptes courants financiers actifs	-	74	74	-	47	47
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat						
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	83	83	-	239	239
Équivalents de trésorerie	-	1 619	1 619	-	3 083	3 083
Disponibilités	-	5 990	5 990	-	5 174	5 174
II - Actifs financiers	4	7 766	7 770	4	8 543	8 548
Dérivés						
Instruments dérivés passifs	(543)	(428)	(972)	(473)	(399)	(872)
Instruments dérivés actifs	1 407	331	1 738	1 051	210	1 261
III - Instruments dérivés	864	(98)	766	579	(189)	390
Endettement financier net	I+II+III	(25 550)	3 408	(25 791)	4 137	(21 654)
<i>Répartition par branche de l'endettement financier net :</i>						
<i>Concessions</i>	<i>(36 183)</i>	<i>2 406</i>	<i>(33 777)</i>	<i>(35 783)</i>	<i>1 831</i>	<i>(33 952)</i>
<i>Contracting</i>	<i>(3 911)</i>	<i>3 205</i>	<i>(706)</i>	<i>(4 093)</i>	<i>3 924</i>	<i>(168)</i>
<i>Holdings et VINCI Immobilier</i>	<i>14 544</i>	<i>(2 203)</i>	<i>12 340</i>	<i>14 084</i>	<i>(1 618)</i>	<i>12 466</i>

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(**) Y compris part à moins d'un an.

Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs (passifs) courants quelle que soit leur maturité.

Évolution de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	Variations « non cash »								Réf.	Clôture
	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations de périmètre	Effets de change	Variations de juste valeur	Autres variations	Total « non cash »		
Emprunts obligataires	(23 300)	(937)	(3)	-	329	(341)	1 099	1 086	(4)	(23 150)
Autres emprunts et dettes financières	(3 075)	(313)	(3)	(5)	53	-	72	120	(4)	(3 267)
Dettes financières courantes	(4 217)	1 313	-	(21)	31	(6)	(1 360)	(1 356)	-	(4 260)
dont part à moins d'un an des dettes long terme	(2 042)	1 194	(3)	(1)	37	(6)	(1 173)	(1 145)	(4)	(1 993)
dont dettes financières courantes à l'origine	(881)	(360)	(2)	(4)	(36)	-	(276)	(316)	(4)	(1 557)
dont ICNE sur dettes bancaires	(384)	-	(4)	-	6	-	85	91	(4)	(293)
dont découverts bancaires	(911)	479	(1)	(15)	24	-	5	14	(1)	(418)
Prêts et créances collatéralisés	4	1	(4)	-	(1)	-	-	(1)	(4)	4
Actifs financiers de gestion de trésorerie	287	(125)	-	1	-	-	(5)	(4)	-	157
dont actifs financiers de gestion de trésorerie (hors ICNE)	286	(125)	(2)	1	-	-	(5)	(4)	(4)	157
dont ICNE sur actifs financiers de gestion	-	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	-
Disponibilités et équivalents de trésorerie	8 257	(584)	(1)	26	(94)	-	4	(64)	(1)	7 609
Instruments dérivés	390	48	-	-	226	135	(33)	328	-	766
dont juste valeur des instruments dérivés	265	48	(3)	-	226	135	-	362	(4)	675
dont ICNE sur instruments dérivés	125	-	(4)	-	-	-	(33)	(33)	(4)	92
Endettement financier net	(21 654)	(598)	(5)	2	544	(213)	(224)	110	(5)	(22 142)

Les flux de trésorerie de la période (- 598 millions d'euros) sont commentés dans le rapport d'activité (voir notes 4. Flux de trésorerie et 5. Bilan et endettement financier net). Les nouvelles émissions obligataires et tirages de lignes de crédit couvrent les remboursements des dettes long terme échues. Les variations « non cash » de l'EFN sur la période (+110 millions d'euros), comprennent d'une part, la reconnaissance d'une dette de 273 millions d'euros au titre de la part du solde du dividende VINCI 2019 qui sera versé en numéraire le 16 juillet 2020, et d'autre part les variations de change des dettes long terme en devises.

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement du tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2020
Variation de la trésorerie nette	(1)	(156)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	(485)
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	(9)
Autres variations	(4)	161
Variation de l'endettement financier net	(5)	(488)

22.1 Détail des dettes financières à long terme par branche d'activité

Les dettes financières à long terme au 30 juin 2020 (y compris la part à moins d'un an) se décomposent, par branche, de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2020				31/12/2019			
	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total
Emprunts obligataires	(18 093)	-	(6 459)	(24 552)	(18 054)	-	(7 040)	(25 094)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(3 778)	(117)	(255)	(4 150)	(3 338)	(112)	(255)	(3 705)
Dettes financières à long terme	(21 870)	(117)	(6 715)	(28 702)	(21 392)	(113)	(7 295)	(28 799)

Les dettes financières à long terme s'élèvent à 28,7 milliards d'euros au 30 juin 2020 en baisse de 0,1 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2019 (28,8 milliards d'euros). Cette variation résulte des opérations suivantes :

- en mars, VINCI SA a remboursé une dette obligataire de 750 millions d'euros émise en 2012 au taux de 3,375 % ;
- en avril, ASF a remboursé un emprunt obligataire de 650 millions d'euros émis en 2010 et assorti d'un coupon de 4,125 % et des dettes auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour 55 millions d'euros au cours du second trimestre 2020 ;
- en mai, Cofiroute a émis, dans le cadre de son programme EMTN, un emprunt obligataire de 950 millions d'euros à 11 ans assorti d'un coupon de 1 % ;
- en avril, l'aéroport de Londres Gatwick, a mis en place une ligne de crédit de 300 millions de livres sterling à douze mois, assortie de deux extensions de six mois, tirée à 100 % au 30 juin 2020, en complément d'une ligne de crédit revolving de 300 millions de livres sterling utilisée en totalité au 30 juin 2020 (85 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Échéancier des dettes

Au 30 juin 2020, la maturité moyenne pondérée de la dette financière à long terme du Groupe est de 8 ans (8,1 ans au 31 décembre 2019). Elle est de 8,2 ans pour les filiales concessionnaires, de 7,5 ans pour les holdings et VINCI Immobilier et de 1,8 an pour le contracting.

22.2 Notations de crédit et covenants financiers

Notations de crédit

Au 30 juin 2020, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	P1
ASF	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	-
Cofiroute	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
Gatwick Funding Limited ^(*)	Standard & Poor's	BBB	Negative	-
	Moody's	Baa1	Negative	-
	Fitch	BBB +	Negative	-

(*) Société portant les financements de l'aéroport de Londres Gatwick.

Par rapport au 31 décembre 2019, les changements concernent :

- le passage de la perspective à stable (contre positive au 31 décembre 2019) de Standard & Poor's sur VINCI SA, ASF et Cofiroute ;
- l'abaissement de la notation de BBB + à BBB et de la perspective à négative chez Standard & Poor's ; et l'abaissement de la perspective à négative chez Moody's et Fitch pour l'aéroport de Londres Gatwick.

Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers notamment l'aéroport de Londres Gatwick, dont les clauses font référence à deux ratios :

- le « Senior Interest Cover ratio », qui se base sur le cash-flow opérationnel et qui doit être supérieur à 1,10 ;
- le « Senior Regulatory Asset base ratio », qui se base sur l'endettement financier et qui doit être inférieur à 0,85.

D'autres contrats de financement, conclus par des entités du Groupe, prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

Dans le contexte de la crise de la Covid-19, le Groupe a porté une attention particulière aux contrats de financement qui pourraient présenter à court ou moyen terme des risques de non-respect des ratios financiers. Au 30 juin 2020, ces ratios financiers sont respectés.

Pour certains contrats, une discussion a été initiée avec les contreparties afin de renégocier ces ratios ou d'obtenir une période de remédiation pour les prochaines clôtures.

23. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2020, le Groupe dispose d'un montant de 18,3 milliards d'euros de ressources disponibles, y compris billets de trésorerie, dont 5,8 milliards d'euros de trésorerie nette gérée, 1,2 milliard d'euros de billets de trésorerie et 11,3 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires, confirmées non utilisées.

23.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis, s'analyse comme suit :

30/06/2020				
(en millions d'euros)	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total
Équivalents de trésorerie	220	103	1 296	1 619
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-	1	-	1
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine (*)	220	102	1 296	1 618
Disponibilités	1 037	1 751	3 202	5 990
Découverts bancaires	(11)	(339)	(68)	(418)
Trésorerie nette	1 245	1 515	4 430	7 190
Actifs financiers de gestion de trésorerie	40	42	1	83
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) (**)	-	-	-	-
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	7	32	1	39
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	34	10	-	44
Billets de trésorerie émis	-	-	(1 191)	(1 191)
Autres dettes financières courantes	(9)	(43)	(273) (***)	(324)
Solde des comptes courants de trésorerie	3 576	1 741	(5 286)	31
Trésorerie nette gérée	4 853	3 255	(2 319)	5 790

(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

(***) Dette relative au solde du dividende VINCI au titre de l'exercice 2019, qui sera versé le 16 juillet 2020.

31/12/2019				
(en millions d'euros)	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI immobilier	Total
Équivalents de trésorerie	305	99	2 680	3 083
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-	13	983	996
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine (*)	305	86	1 696	2 087
Disponibilités	845	2 527	1 801	5 174
Découverts bancaires	(3)	(817)	(91)	(911)
Trésorerie nette	1 146	1 809	4 390	7 346
Actifs financiers de gestion de trésorerie	37	56	146	239
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) (**)	-	43	145	188
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	32	1	1	33
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	5	12	-	17
Billets de trésorerie émis	-	-	(800)	(800)
Autres dettes financières courantes	(8)	(41)	-	(50)
Solde des comptes courants de trésorerie	2 425	2 156	(4 564)	16
Trésorerie nette gérée	3 600	3 981	(829)	6 751

(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les supports d'investissement utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Au 30 juin 2020, la trésorerie nette gérée par VINCI SA s'élève à 2,0 milliards d'euros, provenant essentiellement des excédents de trésorerie remontés des filiales françaises au travers d'un système de cash-pooling. Par ailleurs, VINCI Finance International, filiale à 100 % de VINCI SA, qui centralise les excédents de trésorerie des filiales étrangères, gère au 30 juin 2020 un encours de placements de trésorerie de 0,9 milliard d'euros. Ces dispositifs de centralisation permettent à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières au niveau du Groupe et de mieux maîtriser les risques liés aux contreparties et aux supports de placements utilisés.

Les placements de certaines filiales sont gérés de manière décentralisée dans le respect des lignes directrices et des instructions émises par VINCI, qui définissent notamment les supports de placements et les contreparties autorisés. Au 30 juin 2020, ces placements représentent un encours de 2,9 milliards d'euros, dont 1,3 milliard d'euros pour les concessions et 1,5 milliard d'euros pour le contracting.

23.2 Autres ressources disponibles

Lignes de crédit revolver

VINCI dispose d'une ligne de crédit revolver, syndiquée de 8 milliards d'euros, à échéance novembre 2024, suite à une première extension notifiée en novembre 2019. Cette ligne est assortie d'une seconde extension d'un an à la discrétion des prêteurs. En complément, VINCI a négocié début avril 2020 une ligne de crédit court terme pour 2,4 milliards d'euros, augmentée de 0,9 milliard d'euros début mai, à échéance en octobre 2020 et assortie de deux options d'extension de trois mois chacune à la main de VINCI. Ces lignes ne comportent aucune clause de défaut relative au non-respect de ratios financiers et ne sont pas utilisées au 30 juin 2020.

Billets de trésorerie

VINCI SA dispose d'un programme de billets de trésorerie de 5 milliards d'euros noté A2 par Standard & Poor's et P1 par Moody's. Au 30 juin 2020, ce programme était utilisé à hauteur de 1,2 milliard d'euros.

24. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques financiers définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note J.27 Informations relatives à la gestion des risques financiers du document d'enregistrement universel 2019. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne modifient pas significativement l'exposition de VINCI aux risques financiers.

Les principaux risques (risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de crédit et de contrepartie et risque actions) sont décrits respectivement aux paragraphes 27.1, 27.2, 27.3 et 27.4 du document d'enregistrement universel 2019.

Dans le contexte de la crise de la Covid-19, le Groupe a procédé à une analyse détaillée de ses relations de couvertures afin de s'assurer que les flux couverts demeuraient hautement probables.

Les principales expositions de taux couvertes par le Groupe concernent les financements réalisés par VINCI SA, ASF ou Cofiroute. Le Groupe n'anticipe pas de décalage ou de modification des flux couverts pour ces financements.

Les autres expositions couvertes concernent les financements projet, les couvertures de ceux présentant des risques de décalage des échéanciers ont été réajustées pour maintenir un parfait adossement.

Dans le cadre de sa gestion du risque de crédit, des limites d'exposition par contrepartie basée sur leur rating sont définies et permettent à VINCI de limiter son risque.

25. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2020.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2020	Catégories comptables							Juste valeur				
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe	
Instruments de capitaux propres	-	-	100	9	-	-	109	1	-	108	109	
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)	-	-	-	-	1 295	-	1 295	-	1 295	-	1 295	
I - Actifs financiers non courants (*)	-	-	100	9	1 295	-	1 405	1	1 295	108	1 405	
II - Instruments dérivés actifs	163	1 585	-	-	-	-	1 748	-	1 748	-	1 748	
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	-	83	-	-	-	83	-	83	-	83	
Comptes courants financiers actifs	-	-	-	-	74	-	74	74	-	-	74	
Équivalents de trésorerie	-	-	1 619	-	-	-	1 619	1	1 618 (**)	-	1 619	
Disponibilités	-	-	5 990	-	-	-	5 990	5 990	-	-	5 990	
III - Actifs financiers courants	-	-	7 692	-	74	-	7 766	6 065	1 701	-	7 766	
Total actif	163	1 585	7 792	9	1 370	-	10 919	6 066	4 745	108	10 919	
Emprunts obligataires						(24 552)	(24 552)	(23 596)	(1 293)	-	(24 889)	
Autres emprunts bancaires et autres						(4 150)	(4 150)	-	(4 273)	-	(4 273)	
IV - Dettes financières à long terme	-	-	-	-	-	(28 702)	(28 702)	(23 596)	(5 566)	-	(29 162)	
V - Instruments dérivés passifs	(402)	(576)	-	-	-	-	(978)	-	(978)	-	(978)	
Autres dettes financières courantes						(1 515)	(1 515)	-	(1 515)	-	(1 515)	
Comptes courants financiers passifs						(43)	(43)	(43)	-	-	(43)	
Découverts bancaires						(418)	(418)	(418)	-	-	(418)	
VI - Passifs financiers courants	-	-	-	-	-	(1 976)	(1 976)	(461)	(1 515)	-	(1 976)	
Total passif	(402)	(576)	-	-	-	(30 678)	(31 657)	(24 057)	(8 060)	-	(32 117)	
Total	(239)	1 009	7 792	9	1 370	(30 678)	(20 738)	(17 991)	(3 315)	108	(21 198)	

(*) Voir notes E.11. Autres actifs financiers non courants et F.13. Créances financières (PPP).

(**) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2019 selon les catégories définies par IFRS 9 :

31/12/2019	Catégories comptables							Juste valeur				
Rubriques au bilan et classes d'instruments	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe	
			Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables			Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables			
Instruments de capitaux propres	-	-	152	7	-	-	158	1	-	157	158	
Actifs financiers au coût amorti et créances	-	-	-	-	1 366	-	1 366	-	1 366	-	1 366	
I - Actifs financiers non courants (*)	-	-	152	7	1 366	-	1 525	1	1 366	157	1 525	
II - Instruments dérivés actifs	208	1 058	-	-	-	-	1 266	-	1 266	-	1 266	
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	-	239	-	-	-	239	188	51	-	239	
Comptes courants financiers actifs	-	-	-	-	47	-	47	47	-	-	47	
Équivalents de trésorerie			3 083				3 083	996	2 087 (**)	-	3 083	
Disponibilités			5 174				5 174	5 174	-	-	5 174	
III - Actifs financiers courants	-	-	8 496	-	47	-	8 543	6 405	2 138	-	8 543	
Total actif	208	1 058	8 648	7	1 414	-	11 334	6 406	4 771	157	11 334	
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	(25 094)	(25 094)	(25 012)	(1 407)	-	(26 419)	
Autres emprunts bancaires et autres	-	-	-	-	-	(3 705)	(3 705)	-	(3 779)	-	(3 779)	
IV - Dettes financières à long terme	-	-	-	-	-	(28 799)	(28 799)	(25 012)	(5 186)	-	(30 198)	
V - Instruments dérivés passifs	(496)	(380)	-	-	-	-	(876)	-	(876)	-	(876)	
Autres dettes financières courantes	-	-	-	-	-	(850)	(850)	-	(850)	-	(850)	
Comptes courants financiers passifs	-	-	-	-	-	(31)	(31)	(31)	-	-	(31)	
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	(911)	(911)	(911)	-	-	(911)	
VI - Passifs financiers courants	-	-	-	-	-	(1 792)	(1 792)	(942)	(850)	-	(1 792)	
Total passif	(496)	(380)	-	-	-	(30 591)	(31 468)	(25 954)	(6 912)	-	(32 867)	
Total	(288)	678	8 648	7	1 414	(30 591)	(20 134)	(19 548)	(2 141)	157	(21 532)	

(*) Voir notes E.11. Autres actifs financiers non courants et F.13. Créances financières (PPP).

(**) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

J. Avantages du personnel et paiements en actions

26. Provisions pour avantages du personnel

26.1 Provisions pour engagements de retraite

Au 30 juin 2020, les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 1 884 millions d'euros, dont 1 828 millions d'euros à plus d'un an (1 860 millions d'euros au 31 décembre 2019, dont 1 805 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La hausse constatée au 1^{er} semestre 2020 est principalement liée à la baisse des taux d'actualisation dans la zone UK.

La part à moins d'un an de ces provisions (56 millions d'euros au 30 juin 2020 et 55 millions d'euros au 31 décembre 2019) est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2020 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2020 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2019 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Le détail des avantages dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note K.29.1 Provisions pour engagements de retraite du document de d'enregistrement universel 2019.

26.2 Autres avantages du personnel

Les provisions pour autres avantages du personnel comprennent principalement les médailles du travail et les primes de jubilé. Au 30 juin 2020, ces provisions s'élèvent à 124 millions d'euros (120 millions d'euros au 31 décembre 2019).

27. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés s'élève à 90 millions d'euros au 1^{er} semestre 2020 (100 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019), dont 72 millions d'euros au titre des plans d'actions de performance (64 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019) et 18 millions d'euros au titre des plans d'épargne salariale en France et à l'international (36 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019).

Les caractéristiques des différents plans en cours sur la période sont décrites ci-dessous.

27.1 Actions de performance

Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2020	31/12/2019
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période	6 990 596	6 733 994
Actions attribuées	2 365 032	2 453 497
Actions acquises par les bénéficiaires	(2 141 659)	(2 012 173)
Actions annulées	(155 307)	(184 722)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance non définitivement acquises en fin de période	7 058 662	6 990 596

Informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance en cours

Plan	Plan du 17/04/2020	Plan du 17/04/2019	Plan du 17/04/2018	Plan du 20/04/2017
Nombre de bénéficiaires à l'origine	3 529	3 271	2 947	2 537
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	09/04/2023	17/04/2022	17/04/2021	20/04/2020
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	2 365 032	2 453 497	2 349 324	2 325 383
Actions annulées	-	(28 820)	(76 021)	(183 724)
Actions acquises par les bénéficiaires	-	(2 250)	(2 100)	(2 141 659)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en fin d'exercice	2 365 032	2 422 427	2 271 203	-

Le Conseil d'administration de VINCI du 4 février 2020 a décidé d'attribuer de façon définitive 99,69 % des actions de performance du plan 2017 (soit 2 141 659 actions) aux bénéficiaires remplissant le critère de présence dans le Groupe (soit à 2 283 collaborateurs). Ce taux est la conséquence du fait que le critère de performance externe n'a pas été atteint à 100 % : l'écart entre le TSR VINCI des années 2017 à 2019 et le TSR du CAC 40 sur la même période ressortait à 9,69 %, inférieur au seuil de 10 % fixé pour une attribution à 100 % de 20 % des actions de performance attribuées ; le critère de performance interne (comptant pour 80 % de l'allocation) était, quant à lui, rempli à 100 %.

Le Conseil d'administration de VINCI du 9 avril 2020 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'actions de performance consistant à attribuer à 3 562 collaborateurs 2 380 672 actions de performance sous conditions. Elles ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans sous réserve de la présence dans le Groupe des bénéficiaires jusqu'à la fin de la période d'acquisition et à la réalisation des conditions de performances suivantes :

- un critère économique interne (comptant pour 65 % de la pondération) correspondant au rapport constaté au 31 décembre 2022 entre le retour sur capitaux engagés (ROCE) et le coût pondéré du capital (WACC), calculés, pour ces deux indicateurs, sur une moyenne de trois années (2020, 2021 et 2022).

Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,1 pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise. Dans le cas où le ratio serait compris entre 1 et 1,1, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si le ratio est inférieur ou égal à 1 ;

- un critère économique externe (comptant pour 20 % de la pondération) correspondant à l'écart, positif ou négatif, constaté au 31 décembre 2022 entre :

- le rendement total constaté de l'action VINCI, sur la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022 ;
- et le rendement total constaté pour un actionnaire ayant investi dans l'indice CAC 40, sur la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Ce rendement total (ou « Total Shareholder Return ») s'entend dividendes inclus.

L'écart doit être supérieur ou égal à + 5 % pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise.

Dans le cas où il serait compris entre + 0 % et + 5 %, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si l'écart est inférieur à 0 % ;

- un critère environnemental externe (comptant pour 15 % de la pondération) mesuré par la note « Changement Climatique » délivrée chaque année par CDP Worldwide à VINCI au titre des exercices 2020, 2021 et 2022.

Cette note doit être supérieure ou égale à « B » trois fois pour que la totalité des actions de performances attribuées soit définitivement acquise. Dans le cas où cette note serait supérieure ou égale à « B » entre 1 et 2 fois, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si la note est trois fois inférieure à « B ».

Informations sur la juste valeur des plans d'actions de performance

Les justes valeurs des actions de performance ont été calculées par un actuaire externe, aux dates d'attribution respectives des actions, sur la base des caractéristiques et hypothèses suivantes :

	Plan 2020	Plan 2019	Plan 2018	Plan 2017
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros)	76,50	89,68	81,23	73,99
Juste valeur par action de performance à la date d'attribution (en euros)	61,69	74,84	64,12	61,20
Juste valeur par rapport au cours à la date d'attribution	80,64 %	83,45 %	78,94 %	82,71 %
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Taux d'intérêt sans risque (*)	(0,44 %)	(0,40 %)	(0,32 %)	(0,29 %)

(*) Taux à trois ans des obligations d'État de la zone euro.

27.2 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription aux plans d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

Plan d'épargne Groupe France

En France en règle générale, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de bourse précédant le prix de souscription fixé par le conseil d'administration.

Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise, plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

Dans le contexte de la crise de la Covid-19, la période de souscription du plan du 1^{er} trimestre 2020 a été prolongée jusqu'à fin août et aucun nouveau plan n'a été proposé aux salariés au premier semestre 2020.

Plan d'épargne Groupe International

Au cours du 1^{er} semestre 2020, VINCI a mis en œuvre, conformément aux autorisations données au Conseil d'administration par l'assemblée générale, de nouveaux plans d'épargne destinés aux salariés de certaines filiales étrangères (plan Castor International). 39 pays sont désormais concernés : Allemagne, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Brésil, Cambodge, Canada, Chili, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Finlande, Grèce, Hong Kong, Indonésie, Italie, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Suède, Suisse, Cameroun, Estonie, Lettonie et Lituanie.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- période de souscription : du 18 mai au 5 juin 2020 pour l'ensemble des pays sauf le Royaume-Uni (sept périodes successives entre mars et septembre 2020) ;
- abondement en actions gratuites, avec livraison différée à trois ans – en règle générale – ou livraison immédiate avec acquisition définitive dans trois ans ;
- pas d'indisponibilité postérieure à l'acquisition définitive des actions gratuites après trois ans.

Plan Castor International (hors Royaume-Uni)	2020	2019	2018	2017
Cours de souscription (<i>en euros</i>)	73,41	88,08	84,50	77,67
Cours de clôture à la date de fin de la période de souscription (<i>en euros</i>)	90,32	90,28	84,32	78,01
Taux de distribution du dividende espéré	2,51 %	2,60 %	2,34 %	2,32 %
Juste valeur de l'action gratuite à la date de fin de période de souscription (<i>en euros</i>)	83,78	83,60	78,66	72,83

K. Autres notes

28. Transactions avec les parties liées

Les transactions du Groupe avec des parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction ;
- les opérations avec les sociétés sur lesquelles VINCI exerce une influence notable ou les coentreprises sur lesquelles VINCI exerce un contrôle conjoint.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du 1^{er} semestre 2020, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2019. Ces dernières sont mentionnées en note E.10.3 Transactions des filiales contrôlées avec les entreprises associées et coentreprises et en note L.31 Transactions avec les parties liées du document d'enregistrement universel 2019.

29. Note sur les litiges

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférents ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet, le cas échéant, de provisions déterminées en conséquence.

Les principales procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 30 juin 2020 sont les suivantes :

- Dans le cadre du contentieux indemnitaire engagé par la SNCF en mars 2011 à la suite de la décision rendue le 21 mars 2006 par le Conseil de la concurrence (*) lequel avait sanctionné plusieurs sociétés au titre d'ententes concernant les travaux de génie civil des gares Magenta et Saint-Lazare Condorcet à Paris (projet Eole), les sociétés du groupe VINCI ont conclu en mars 2016 avec la SNCF une transaction ayant pour objet d'y mettre fin. Le 8 mars 2016, le tribunal administratif de Paris avait pris acte du désistement réciproque d'instance et d'action de SNCF Mobilités à l'égard de toutes les sociétés du groupe VINCI visées par cette procédure et débouté la SNCF de sa demande à l'égard des autres sociétés concernées. La SNCF ayant interjeté appel de cette décision, le litige s'est poursuivi entre la SNCF et des sociétés extérieures au groupe VINCI qui avaient cependant appelé les filiales concernées de celui-ci en garantie. La cour administrative d'appel de Paris, par un arrêt du 29 décembre 2017, a débouté la SNCF de sa demande et la SNCF a formé un pourvoi en cassation contre cet arrêt devant le Conseil d'État qui, par arrêt du 22 novembre 2019, a annulé cet arrêt. Le groupe VINCI estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.
- Après que le tribunal de grande instance de Paris, par un jugement du 17 décembre 2013, ait déclaré prescrite et irrecevable une demande de la région Île-de-France portant sur l'indemnisation du préjudice prétendument subi par elle en raison de pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par le Conseil de la concurrence (*) le 9 mai 2007 dans le cadre du programme de rénovation des lycées d'Île-de-France mis en œuvre de 1989 à 1996, le tribunal des conflits avait, le 16 novembre 2015, déclaré les juridictions de l'ordre judiciaire incompétentes pour trancher ce litige qui opposait la Région à diverses entreprises du secteur de la construction. Plus de deux ans après cette décision du tribunal des conflits, la Région a saisi le tribunal administratif de Paris de 88 requêtes portant sur autant de marchés de rénovation de lycées et réclame 293 millions d'euros en principal à 14 entreprises, dont plusieurs sociétés du Groupe, et 11 personnes physiques. Le tribunal administratif de Paris a décidé fin juillet 2019 de débouter la Région de ses demandes. Cette dernière a interjeté appel de ces jugements. Le Groupe considère que ce litige, dont l'origine remonte à plus de vingt ans et concernant une demande qui avait déjà été déclarée prescrite en 2013, constitue un passif éventuel dont il n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence.
- Suite à la notification par l'État de son intention de résilier de façon anticipée le contrat pour la concession des aéroports de Notre-Dame-des-Landes, Nantes-Atlantique et Saint-Nazaire-Montoir, la société Aéroports du Grand Ouest (AGO) a sollicité à deux reprises au mois d'août 2019, l'engagement de la procédure de conciliation prévue à l'article 94 du contrat de concession. L'État a refusé d'y donner suite et, par arrêté du 24 octobre 2019, a prononcé la résiliation pour motif d'intérêt général du contrat de concession. Afin de préserver ses droits à indemnisation, AGO a adressé à l'État, le 5 décembre 2019, une demande indemnitaire préalable et a par ailleurs déposé, le 6 décembre 2019, une requête auprès du tribunal administratif de Nantes à l'encontre de l'arrêté de résiliation. Dans sa requête, AGO a rappelé qu'elle était disposée à entamer, de manière alternative, une procédure de médiation en application de l'article L. 213-7 du code de justice administrative, afin de tenter de parvenir à un accord équilibré et robuste qui mettrait ainsi un terme au différend. A ce jour, AGO n'a reçu aucune réponse de la part de l'État.

(*) Devenu Autorité de la Concurrence.

- La société Eurovia CS, filiale d'Eurovia en République tchèque, ainsi que d'autres entreprises n'appartenant pas au Groupe, font l'objet de plusieurs réclamations émanant de la Direction des routes et des autoroutes de la République tchèque (RSD). Ces réclamations concernent la réalisation de travaux entre 2003 et 2007 dans le cadre de la construction de l'autoroute D47. Fin 2012, le RSD a engagé des procédures arbitrales et judiciaires visant (I) à la réparation de malfaçons affectant, selon lui, les ouvrages routiers ou les ouvrages d'art réalisés et (II) au versement d'une somme de 37 millions de couronnes tchèques pour tenir compte de la quantité d'acier réellement intégrée dans un pont. Cette réclamation a fait l'objet d'une décision condamnant Eurovia CS et Strabag au versement de 7,4 millions de couronnes tchèques avec les intérêts. Concernant les réclamations portant principalement sur les malfaçons, le RSD évalue sa demande actuelle de réparations à 3,1 milliards de couronnes tchèques (la quote-part d'Eurovia CS représentant environ 75 % de ce montant). Des réparations sont intervenues depuis 2014 pour des montants substantiellement inférieurs aux demandes du RSD ; les expertises techniques sont toujours en cours. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

- La société Soletanche Bachy France avait introduit une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce internationale suite à la résiliation par la société ACT (Aqaba Container Terminal) d'un contrat pour la construction d'une extension d'un terminal à conteneurs situé dans le port d'Aqaba en Jordanie. La société contestait le bien-fondé de la résiliation du contrat et sollicitait le versement d'une somme de 10 millions de dollars US. ACT, de son côté, faisait valoir que la résiliation du contrat était fondée, qu'il avait subi des frais supplémentaires pour achever les travaux et il formait une demande reconventionnelle d'un montant de 44 millions de dollars US. Le tribunal arbitral, par une sentence en date du 30 août 2017, modifiée par deux sentences rectificatives des 28 septembre 2017 et du 1^{er} mai 2018, a débouté la société de sa demande et l'a condamné à payer à ACT une somme de 38,3 millions de dollars US en principal, plus 9,1 millions de dollars US de frais juridiques. La société a engagé des actions pour s'opposer à l'exécution de cette décision ainsi qu'à l'encontre de cotraitants. Compte tenu des provisions constituées dans ses comptes, le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

- Le 10 août 2018, l'Autorité de la Concurrence de la République de Colombie a adressé à plusieurs entreprises dont VINCI Concessions Colombia S.A.S, VIA 40 S.A.S et Constructora Conconcreto S.A.S ainsi qu'à plusieurs personnes physiques, une notification de griefs relative à des pratiques anticoncurrentielles alléguées dans le cadre de la procédure de mise en concurrence conduite entre 2015 et 2016 par l'Agence Nationale des Infrastructures (ANI) en vue de la conclusion d'un contrat de concession portant sur l'élargissement et l'exploitation d'une route reliant les villes de Bogota et Girardot. Le contrat de concession a été conclu entre l'ANI et VIA 40 S.A.S en octobre 2016. Le Groupe a acquis au travers de sa filiale VINCI Concessions Colombia S.A.S une participation de 50 % dans VIA 40 S.A.S le 19 décembre 2016 et détient une participation minoritaire de 20 % dans Constructora Conconcreto S.A.S. Les entreprises faisant l'objet de cette procédure contestent les allégations de l'Autorité. A la suite de l'émission d'un rapport remis au début du mois de janvier 2020 à l'Autorité de la Concurrence par la Delegatura para la Protección de la Competencia, l'Autorité de la Concurrence a rendu une décision le 16 juin 2020, classant l'affaire pour défaut de preuve sans prononcer de sanctions. La décision de l'Autorité de la Concurrence peut faire l'objet d'un appel de la part de l'une ou l'autre des parties à la procédure. Au 30 juin 2020, le délai d'appel est toujours en cours. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

- Le 6 novembre 2019, la Municipalité de Lima (Pérou) a initié à l'encontre de la société Lima Expresa (précédemment LAMSAC), concessionnaire de l'autoroute désignée « Linea Amarilla », une requête en arbitrage devant la Chambre Arbitrale Internationale de Paris. La demande principale de la Municipalité de Lima, en sa qualité de concédant, porte sur l'annulation du contrat de concession du 12 novembre 2009 ainsi que sur ses avenants successifs. Le Groupe a acquis 100 % de la société Lima Expresa le 20 décembre 2016 à travers sa filiale, VINCI Highways SAS. Lima Expresa conteste les demandes de la Municipalité de Lima basées sur des allégations de faits de corruption antérieurs à l'acquisition de la société par le Groupe. Par ailleurs, dans le cadre de procédures pénales en cours à l'encontre d'un fonctionnaire de la Municipalité de Lima et d'un ex-maire de Lima, le procureur a demandé à ce que la responsabilité civile de Lima Expresa soit mise en cause. Lima Expresa conteste ces demandes dans les deux procédures. Le Groupe considère que ces litiges constituent un passif éventuel dont il n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence.

Il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

30. Événements postérieurs à la clôture

Dividendes distribués en actions

L'assemblée générale du 18 juin 2020 avait approuvé la distribution d'un dividende de 2,04 euros par action au titre de l'exercice 2019. Compte tenu de l'acompte de 0,79 euro versé en novembre 2019, le solde restant à payer ressortait à 1,25 euro par action. Il avait été proposé aux actionnaires de recevoir le paiement correspondant soit en numéraire, soit en actions nouvelles au prix de 78,71 euros l'action.

Sur un total de 554 379 328 actions ayant droit au dividende, 336 226 351 actions, soit plus de 60 % du total, ont été présentées à l'option pour un paiement en actions nouvelles et 218 152 977 actions pour un paiement en numéraire.

Au total, 5 359 708 actions nouvelles ont été émises, représentant 0,88 % du capital de la société. Elles ont été admises aux négociations d'Euronext Paris SA à compter du 16 juillet 2020 et portent jouissance au 1^{er} janvier 2020.

A l'issue de cette opération, les fonds propres consolidés du Groupe ont été augmentés de 422 millions d'euros.

L. Autres règles et méthodes de consolidation

Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une coentreprise ou une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères font partie des actifs acquis et, à ce titre, sont libellés dans la monnaie fonctionnelle de la société et convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés de couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés en écarts de conversion en capitaux propres.

Regroupements d'entreprises

En application d'IFRS 3, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en contrepartie du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont inclus dans le coût du regroupement d'entreprises et sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. À compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est constatée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Ils sont présentés au sein du poste « effets de périmètre et résultat de cession sur titres » du compte de résultat. Les intérêts minoritaires de l'entreprise acquise, lorsqu'ils confèrent à leurs porteurs des droits de propriété actuels dans l'entité (droits de vote, participation aux résultats...) ainsi qu'un droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation, sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

À la date de prise de contrôle, le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs et passifs d'impôt ou des avantages du personnel qui sont évalués selon leur norme de référence (respectivement IAS 12 et IAS 19) ainsi que des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente qui sont comptabilisés, selon IFRS 5, à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du goodwill complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est évaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat.

Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres. Les flux de trésorerie liés aux transactions entre actionnaires sont présentés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires

Les engagements de rachat consentis à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe sont comptabilisés en autres passifs non courants pour la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres consolidés (intérêts minoritaires et capitaux propres part du Groupe, pour l'excédent, le cas échéant).

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2020

Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société VINCI, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 30 juillet 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 30 juillet 2020 commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les commissaires aux comptes

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 juillet 2020

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Bernard Gainier

Bertrand Baloche

Mansour Belhiba

Amnon Bendavid

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J’atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d’activité du premier semestre (figurant en pages 2 à 13) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu’une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice. »

Xavier HUIILLARD

Président-directeur général

Glossaire

Cafice - Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôt (Ebitda) : la Cafice correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations aux amortissements, des variations de provisions non courantes et des dépréciations d'actifs non courants, des résultats sur cessions d'actifs ; elle comprend également les charges de restructuration incluses dans les éléments opérationnels non courants.

Carnet de commandes :

- Dans les métiers du contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction), il représente le volume d'affaires restant à réaliser pour les chantiers dont le contrat est entré en vigueur (notamment, après l'obtention des ordres de service ou la levée des conditions suspensives) et est financé.
- Chez VINCI Immobilier : il correspond au chiffre d'affaires à l'avancement restant à réaliser à une date donnée au titre des ventes de biens immobiliers constatées par un acte notarié ou au titre des contrats de promotion immobilière (CPI) dont l'ordre de service a été donné par le maître d'ouvrage.

Cash-flow libre : le cash-flow libre est composé du cash-flow opérationnel et des investissements de développement dans les concessions et les partenariats public-privé (PPP).

Cash-flow opérationnel : le cash-flow opérationnel permet de mesurer les flux de trésorerie dégagés par l'activité courante du Groupe.

Il est constitué de la Cafice, de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, des intérêts financiers et des impôts payés, des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence, des investissements opérationnels nets de cession et des remboursements de dettes de location et charges financières associées. Le cash-flow opérationnel ne comprend pas les investissements de développement dans les concessions et les PPP.

Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe : cet indicateur correspond à la prestation de construction remplie par les sociétés concessionnaires en tant que maîtres d'ouvrage pour le compte des concédants.

La contrepartie de ces travaux est comptabilisée en actif incorporel ou en créance financière selon le modèle comptable appliqué au contrat de concession, conformément aux dispositions de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services ». Il s'entend après éliminations des prestations réalisées par les pôles du contracting.

Coût de l'endettement financier net : le coût de l'endettement financier net comprend l'ensemble des charges et des produits financiers relatifs à l'endettement financier net, tel que défini ci-dessous. Il inclut ainsi les charges d'intérêts et le résultat des produits dérivés de taux affectés à la dette brute, ainsi que les produits financiers des placements et des équivalents de trésorerie. La réconciliation de cet indicateur avec le compte de résultat est détaillée dans les notes aux comptes consolidés du Groupe.

Éléments opérationnels non courants : les charges et produits non courants comprennent principalement les pertes de valeur des Goodwill ou d'actifs significatifs, les charges de restructuration, ainsi que des produits et charges relatifs aux variations de périmètre (plus ou moins-values de cession de titres, impacts des changements de contrôle).

Évolution du chiffre d'affaires à structure comparable : il s'agit de mesurer la variation du chiffre d'affaires à périmètre et change constants.

Périmètre constant : l'effet périmètre est neutralisé avec la méthodologie suivante :

- le chiffre d'affaires de l'année N est retraité des sociétés entrantes au cours de l'année N ;
- le chiffre d'affaires de l'année N-1 est calculé en intégrant le chiffre d'affaires en année pleine des sociétés entrantes en N-1, et en excluant les contributions des sociétés sortantes de l'année N et N-1.

Change constant : l'effet change est neutralisé en appliquant les taux de change utilisés en N au chiffre d'affaires en devises de l'année N-1.

Excédent/endettement financier net : cet indicateur correspond à la différence entre les actifs financiers et les dettes financières.

Selon que ce solde soit débiteur ou créditeur, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net. Les dettes financières comprennent les emprunts obligataires et les autres emprunts et dettes financières (y compris dérivés et autres instruments de couverture passifs). Les actifs financiers comprennent les disponibilités et équivalents de trésorerie, ainsi que les instruments dérivés actifs.

Jusqu'au 31 décembre 2018, les dettes financières comprenaient le passif constitué par la valeur actualisée des loyers restant dus au titre des contrats de location-financement tels que définis par la norme IAS 17 (166 millions d'euros au 31 décembre 2018).

Au 1^{er} janvier 2019, la norme IAS 17 a été remplacée par la norme IFRS 16, qui prévoit un mode de comptabilisation unique des contrats de location. Désormais, le Groupe comptabilise en actifs non courants un droit d'usage, en contrepartie d'un passif correspondant à la valeur actualisée des loyers restant à payer. Celui-ci n'est pas inclus dans l'Excédent/endettement financier net, tel que défini par le Groupe, il est présenté en lecture directe dans le bilan.

Partenariats public-privé - contrats de concessions et contrats de partenariat : les partenariats public-privé sont des formes de contrats publics de longue durée par lesquels une autorité publique fait appel à un partenaire privé pour concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir un équipement ou une infrastructure publique et/ou gérer un service.

En France, on distingue les contrats de concession (concession de travaux ou concession de services) et les contrats de partenariat.

À l'international, on rencontre, sous des appellations différentes, des catégories de contrats publics qui correspondent sensiblement aux caractéristiques respectives des contrats de concession ou des contrats de partenariat.

Dans un contrat de concession, le concessionnaire perçoit un péage (ou autre forme de rémunération) directement de la part de l'utilisateur de l'infrastructure ou du service, selon des conditions définies dans le contrat avec l'autorité publique concédante ; le concessionnaire supporte donc un risque de fréquentation ou « risque trafic », lié à l'utilisation de l'infrastructure.

Dans un contrat de partenariat, le partenaire privé est rémunéré par l'autorité publique, au moyen d'un loyer lié à des objectifs de performance, indépendamment du niveau de fréquentation de l'infrastructure par les usagers. Il en résulte que le partenaire privé ne supporte pas de risque de fréquentation.

Prise de commande :

- Dans les métiers du contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) : une prise de commande est reconnue dès lors que le contrat est non seulement signé mais aussi entré en vigueur (par exemple, après obtention de l'ordre de service ou levée de l'ensemble des conditions suspensives) et que le financement du projet est mis en place. Le montant enregistré en prise de commande correspond au chiffre d'affaires contractualisé.

- Chez VINCI Immobilier : une prise de commande correspond à la valeur des biens immobiliers vendus en l'état futur d'achèvement ou vendus après achèvement conformément à un acte définitif notarié ou au chiffre d'affaires des contrats de promotion immobilière dont l'ordre de service a été donné par le maître d'ouvrage.

Pour les opérations immobilières réalisées en copromotion :

- si VINCI Immobilier détient le contrôle exclusif de la société support du programme, celle-ci est comptabilisée par intégration globale. Dans ce cas, 100 % de la valeur du contrat est incluse dans le montant de la prise de commande ;

- si la société support du programme est co-contrôlée, elle est consolidée par mise en équivalence sans prise en compte du montant de la prise de commande de la société co-contrôlée.

RO - Résultat opérationnel : cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant (ROC) les charges et produits non courants (voir ci-dessous).

ROPA - Résultat opérationnel sur activité (Ebit) : cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel sur activité correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Il exclut les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), les autres éléments opérationnels courants (incluant la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence) ainsi que les éléments opérationnels non courants.

ROC - Résultat opérationnel courant : cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel courant est destiné à présenter la performance opérationnelle du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité (ROPA) les charges IFRS 2 associées aux paiements en actions (plans d'épargne Groupe, actions de performance), la quote-part du Groupe dans les résultats des filiales consolidées par mise en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances actionnaires accordés par le Groupe à certaines de ses filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées notamment).

Taux d'Ebitda/chiffre d'affaires, ou de ROPA/chiffre d'affaires, ou de ROC/chiffre d'affaires : ratio rapportant l'Ebitda, le ROPA ou le ROC au chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confiés à des entreprises extérieures au Groupe.

Trafic autoroutier chez VINCI Autoroutes : il représente le nombre de kilomètres parcourus sur le réseau autoroutier géré par VINCI Autoroutes sur une période définie, par les véhicules légers (VL) et les poids lourds (PL).

Trafic passagers (PAX) chez VINCI Airports : il représente le nombre de passagers ayant effectué un vol commercial à partir d'une ou vers une plate-forme aéroportuaire de VINCI Airports sur une période définie.

LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE